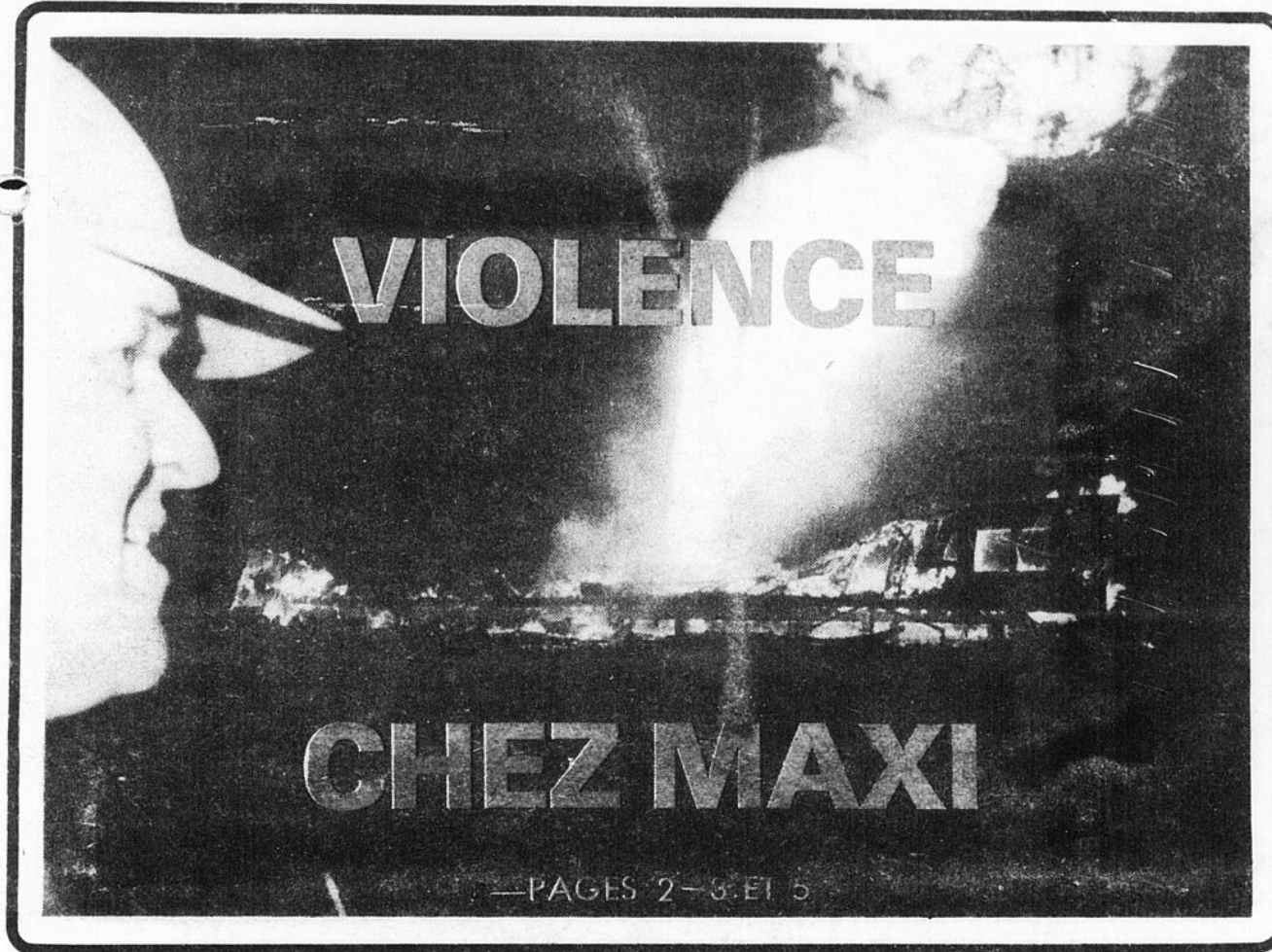


# LE ST-LAURENT-ECHO

—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Kamouraska

83ième année • No. 39 Mercredi le 26 juillet 1978



**VIOLENCE**

**CHEZ MAXI**

—PAGES 2-3 ET 5

FINANCEMENT DU C.L.S.C.

**LA DIRECTION  
DU CENTRE  
DE SANTE  
BOISBOUSCACHE  
VEUT  
RENCONTRER  
LE MINISTRE  
LAZURE**

—PAGE 9

**"ON NE SE FINANCE PAS  
AVEC DES PROMESSES"**

—JAL

—PAGE 5

**SOMMAIRE**

éditorial	P. 4—A
le livre	P. 18—C
le sel de la semaine	P. 4—A
place aux lecteurs	
affaires sociales	
commerages	P. 8—A
cahier professionnel	P. 20
nécrologie	
activités régionales	P. 6—C
le patrimoine d'ici	P. 4—C
avis publics	PP. 22-23—B
offres d'emploi	
horoscope	
sports	Cahier B
annonces classées	PP. 20-21
parlons voyages	P. 14—C
police en alerte	P. 6—A
à table!	P. 8—C
page jeunesse	P. 16—C



**ACCIDENTS  
SPECTACULAIRES  
DANS LA REGION**

**DEUX  
MORTS**

—PAGE 3

# La SDI rejette le blâme sur les dirigeants des Aliments Maxi

Par: Jocelyn Dionne

**St-Pascal- La Société de Développement Industriel du Québec (SDI), prétend que les petits actionnaires des Aliments Maxi de La Pocatière devraient s'en prendre aux dirigeants de cette entreprise plutôt qu'à cette société d'Etat.**

Dans une conversation téléphonique avec le représentant du "St-Laurent-Echo", le président de la SDI, M. Jean Labonté, a déclaré qu'il était prêt à rencontrer la population et la presse régionale pour expliquer les raisons financières qui

ont empêché la société d'Etat qu'il dirige: la SDI, de s'embarquer davantage dans le projet.

Il a expliqué que les petits actionnaires devraient plutôt demander à ses dirigeants de l'entreprise les raisons pour lesquelles ils n'ont pu rencontrer les exigences techniques et financières de la SDI pour permettre le démarrage définitif de l'industrie. A titre d'exemple, il a cité la présence d'un partenaire sérieux pour Maxi avec un projet viable.

L'on sait que les petits

actionnaires ont demandé dans un ultimatum au ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay, de favoriser le démarrage de Maxi ou tout simplement de rembourser les agents investis dans le projet.

A partir de cette requête d'ela part des actionnaires, M. Labonté répond ne pouvoir rencontrer seul la population. Il soutient que la décision n'est plus de son ressort.

Maintenant devenu sujet et matière politique, le dossier Maxi devra passer par les mains du ministre

Tremblay. C'est pourquoi le président de la SDI exige que le ministre soit présent avec lui pour faire face à la population qui semble devenir en colère.

Quant à la réaction violente et contestataire des actionnaires et de la population, M. Labonté a déclaré ne pas être surpris du tout, et soutient qu'elle survient trois ans trop tard.

De plus, questionné sur l'attitude prompt et drastique dans le dossier au moment de la saisie des installations par la société,

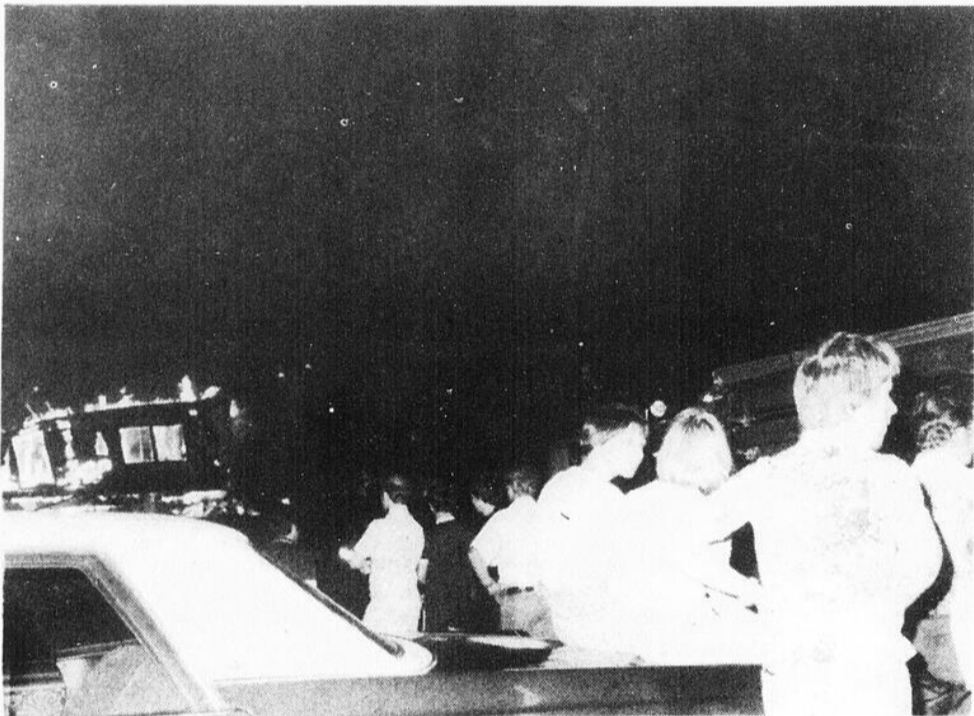
il répond que la SDI n'a fait que protéger ses intérêts financiers et ceux des actionnaires.

A la suite de plusieurs irrégularités administratives commises par les administrateurs du temps, la SDI a voulu éviter de perdre le prêt garanti de \$300,000. qu'elle avait consenti dans les Aliments Maxi.

La situation était devenue intolérable. Le coût du projet initial, qui avait été fixé à \$800,000., touchait les \$1.8 millions et la SDI a jugé le projet comme étant devenu non

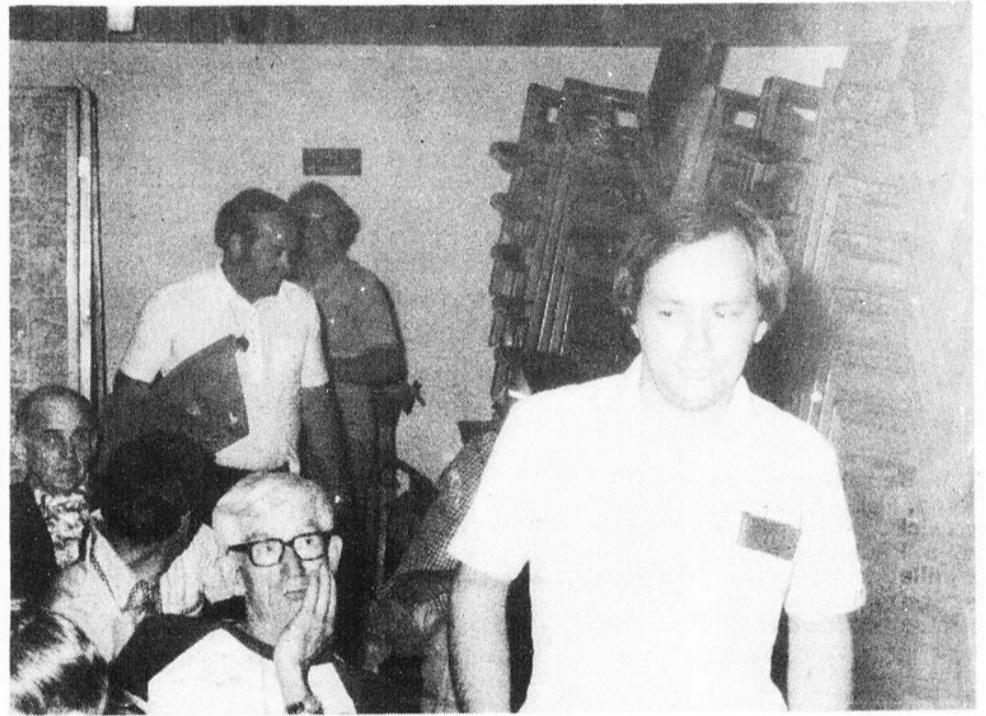
marrer les Aliments Maxi et demeure encore dans le même état d'esprit. Cependant; les administrateurs de Maxi n'ont toujours pas encore présenté un projet rentable et viable à la SDI. M. Labonté dit qu'il attend encore.

Pour leur part, les dirigeants de Maxi rejettent le blâme sur la SDI. Le président de l'entreprise, Me Hubert Bédard, de Rivière-du-Loup, et le secrétaire-trésorier, M. René Pelletier de La Pocatière, prétendent que la SDI a trop tardé dans l'analyse des dossiers présentés par les diffé-



Plusieurs centaines de curieux se sont rendus constater cette explosion de violence chez les actionnaires et les créanciers des Aliments Maxi de La Pocatière.

[Photo St-Laurent-Echo Jocelyn Dionne]



Pendant que les pompiers transportaient de l'eau entre la ville et le lieu des incendies aux Aliments Maxi de La Pocatière, une centaine de petits actionnaires et créanciers passaient à tabac les dirigeants de leur entreprise et le député péquiste de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque.

[Photo St-Laurent-Echo Jocelyn Dionne]

## Blé d'Or passe aux mains de Samson

Par Jocelyn Dionne

**Saint-Pascal - La boulangerie Blé d'Or de Rivière-du-Loup vient tout juste de passer aux mains du Groupe Samson de Québec.**

Le Groupe Samson Inc, entreprise à capitaux essentiellement canadiens-français, vient de se hisser au premier rang des grandes entreprises du secteur de la boulangerie du Québec en se portant acquéreur de la Boulangerie Blé d'Or de Rivière-du-Loup, un des membres du groupe Gai-Lu-Ron.

La nouvelle de la transaction a été confirmée par les porte-paroles des deux entreprises, M. Bernard Bélanger pour Gai-Lu-Ron et M. Marcel Samson pour le Groupe Samson. On croit savoir que le chiffre ou le résultat de cette ronde de haute voltige en cette matière est de l'ordre de \$4 millions environ.

On se souvient que l'an dernier, la Boulangerie Blé d'Or s'était jointe au Groupe Gai-Lu-Ron en achetant une franchise et en adoptant cette marque de commerce. Cette pas-

se visait à bien s'implanter sur le marché provincial.

Aujourd'hui, c'est au tour du Groupe Samson de se porter acquéreur de la Boulangerie Blé d'Or ou de la franchise Gai-Lu-Ron Samson en détenant deux maintenant dans la province.

M. Bélanger nous a déclaré que la boulangerie de Rivière-du-Loup devrait prendre une certaine expansion dû au fait que les équipements n'opèrent pas à pleine capacité.

Le Groupe Samson compte ajouter de la production de ce plan. La vente au détail continuera à se faire sous la marque de commerce Gai-Lu-Ron de nous confirmer également M. Bélanger.

Pour le Groupe Samson, cette nouvelle acquisition permet de desservir adéquatement tout le marché provincial de la boulangerie.

**Regroupement progressif**  
Depuis huit ans, le Groupe Samson a renforcé sa position dans les

régions de Québec et de la Beauce en faisant l'acquisition de la Boulangerie Couture des comtés de Beauce et Dorchester en 1970, des boulangeries Sainte-Marie Ltée et Saint-Georges Enrg. en 1971 et de la boulangerie Diana-Vaillancourt en 1976.

Après avoir acheté la boulangerie A. Breton et Fils du Cap-de-la-Madeleine en 1975, Samson a étendu ses activités à la région de Montréal en se portant acquéreur de cinquante pour cent des actifs de la Boulangerie Racine Racine de Granby et sa filiale la Boulangerie Montréal.

Ainsi, le Groupe Samson produira plus de 1,500,000 livres de produits par semaine, aura à son emploi environ 800 personnes et réalisera un chiffre d'affaires de plus de \$40 millions de ventes au détail.

Le Groupe Samson Inc accueille, au cours de cette transaction, un nouveau membre au sein de son conseil d'administration. Il s'agit de M. Bernard Bélanger, qui veillera aux intérêts de Blé d'Or.

viable. Vu le coût d'aménagement des installations, devenu astronomique, vu le manque de financement adéquat et les irrégularités qui se commettaient, la SDI a pris possession de Maxi le 5 mai 1977.

De plus, pour éviter que l'entreprise ne soit acculée à la faillite, et pour permettre une chance de dénicher un autre projet viable, la SDI a payé \$150,000.00 à des créanciers, portant son investissement à \$450,000.00 dans Maxi.

M. Labonté soutient que le sésir de la SDI a toujours été de voir dé-

rents comités de relance de Maxi.

Dernièrement, nous avions un projet viable avec MacCain, a déclaré Me Bédard. La SDI tardant à donner sa réponse quant aux modalités de financement proposées, MacCain s'est retiré puisqu'un compétiteur a décidé de se lancer entretemps dans le même produit, soit le poulet congelé accompagné de frites.

Telle était l'attitude des dirigeants de Maxi au moment où ils passaient à tabac devant la centaine de petits actionnaires et créanciers réunis en assemblée générale jeudi soir dernier.



### ATTENTION

Grande vente à l'encan à la Quincaillerie Sport de St-Arsène, samedi le 29 juillet 1978 à 10.00 A.M. Pour informations: Tél.: 862-3685 ou 898-2160 Fernand Dubé.

## Le torchon brûle aux Aliments Maxi

Par Jocelyn Dionne  
Quatre jours après l'assemblée générale du 13 juillet, il y avait le feu non pas seulement au cœur de ces petits ac-

tionnaires de la région mais dans un tas de bois oublié tout près de l'usine.

Il semble que le torchon

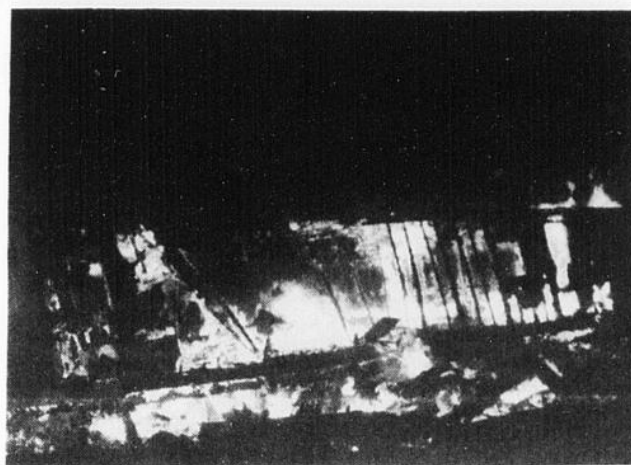
ne brûle pas seulement sur le terrain mais également chez ces petits actionnaires et déjà dans une bonne partie de la population régionale.

Quoiqu'il en soit, les événements se précipitent. S'agit-il de concours de circonstances ou d'actes prémédités? De toute évidence, à l'allure où vont les choses, il ne faudrait pas se surprendre que le torchon traîne plus près de l'usine et risque d'empirer la situation en s'enflammant davantage.

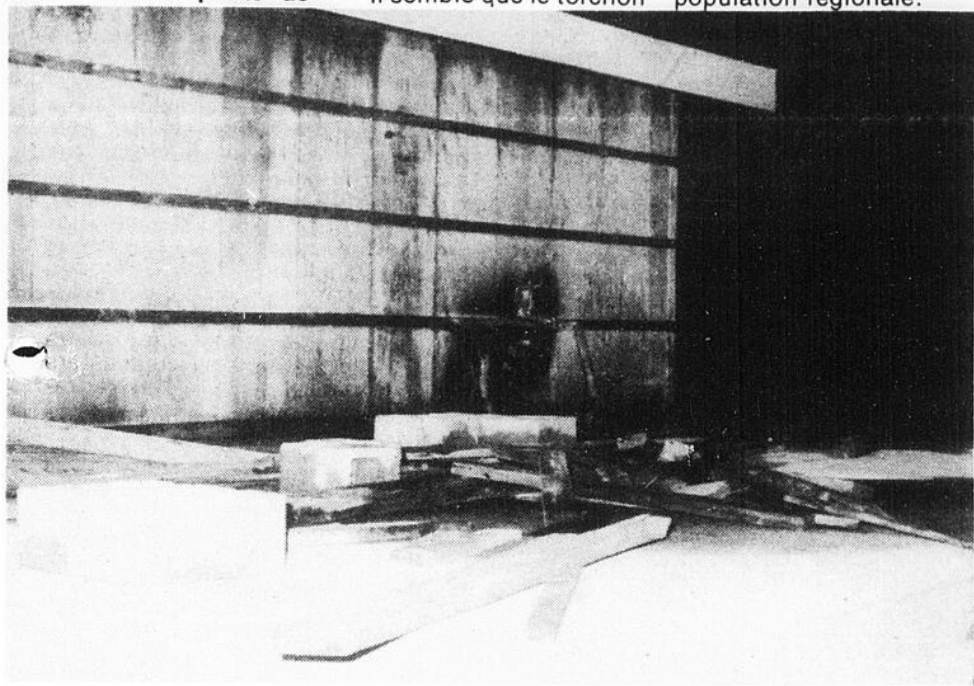
D'abord le feu dans un tas de bois, puis un autre, cette fois plus grave, qui détruit complètement la roulotte abritant au tout début les bureaux temporaires des Aliments Maxi. Un autre foyer d'incendie a causé des dommages mineurs à la bâtisse qui contient le système de filtration des eaux pour l'usine.

Le deuxième incendie, à survenir se déclarait pendant la soirée du 20 juillet au moment même où les actionnaires tenaient une assemblée populaire. Cet incendie a été signalé vers les 21 heures 45.

Le gardien a mis quelques temps à prévenir les pompiers de La Pocatière et la Sûreté du Québec, étant donné que son télé-



Le brâsier n'a pris à peine qu'une heure pour tout consumer la roulotte sise non loin de l'usine des Aliments Maxi Inc. de La Pocatière. A part quelques documents devenus inutilisés, seule la roulotte est une perte totale. Autrefois, elle abritait les bureaux de cette entreprise qui n'est pas encore en opération.  
Photo St-Laurent, Echo Jocelyn Dionne.



Le feu n'a pas eu d'emprise sur le béton. La petite bâtisse abritant le système de filtration d'eau de l'usine des Aliments Maxi Inc. n'a heureusement été que très peu brûlée.

Photo St-Laurent, Echo Jocelyn Dionne.

phone était coupé. La S.Q. a dépêché les enquêteurs de l'escouade des Crimes contre la propriété de Québec. Une enquête sera menée pour déterminer si ces événements sont d'ordre accidentel ou criminel.

### -Ultimatum-

Dans une lettre - ultimatum des actionnaires et créanciers des Aliments Maxi, ceux-ci enjoignent le gouvernement de les rembourser sur-le-champ ou de faire démarrer la production de l'usine très rapidement.

Dans le cas où le gouvernement demeurerait inerte et ne répondrait pas à cet ultimatum, les actionnaires déclarent ne plus répondre de rien et que des gestes seraient posés pour le forcer à agir rapidement envers une des deux propositions soumises dans la lettre.

Actuellement, le gouvernement n'a pas encore

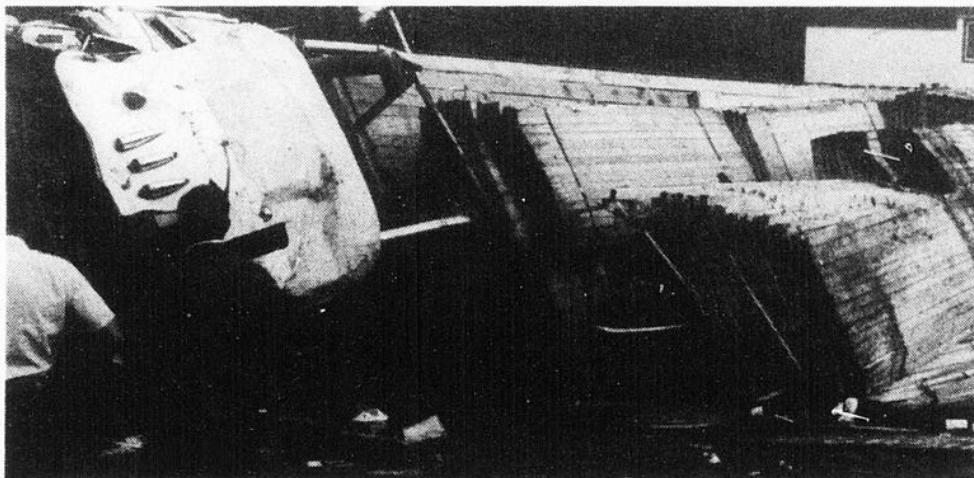
répondu à cet ultimatum ni, d'ailleurs, à une invitation de la presse régionale à une tribune publique sur le sujet. Les deux démarches ont pour but d'obtenir des renseignements clairs sur l'évolution du dossier depuis ces cinq ans. De plus, la population voudrait connaître les possibilités qui pourraient se présenter dans le cadre d'un démarrage véritable de cette usine.

Pour l'instant, le président de la Société de Développement Industriel (SDI), M. Jean Labonté serait tout disposé à rencontrer la population, mais exige être en présence du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay. Celui-ci a décliné l'invitation de la presse, prétextant ses engagements ministériels et n'a pas encore répondu à l'ultimatum des actionnaires de Maxi.

Un camion-remorque manque un virage: un mort

[R.D.] Un citoyen de Hartland, au Nouveau-Brunswick, a trouvé la mort, à Rivière-du-Loup, le 20 juillet dernier, quand le camion qu'il conduisait a traversé, sans s'arrêter, l'intersection St-Pierre et Fraser, pour verser sur le côté, avec son chargement de bois.

Il s'agit d'Eugène Graham, 24 ans, de Waterville, près de Hartland. Le camion accidenté était la propriété de la Sunbury Transport Limited, une compagnie de transport de Hartland, au Nouveau-Brunswick. Cet accident mortel de la circulation s'est produit vers sept heures quarante-cinq. Selon la Sûreté Municipale, la cause de l'accident n'a pas été déterminée. L'hypothèse d'une défaillance du système de freinage n'a pas été écartée.



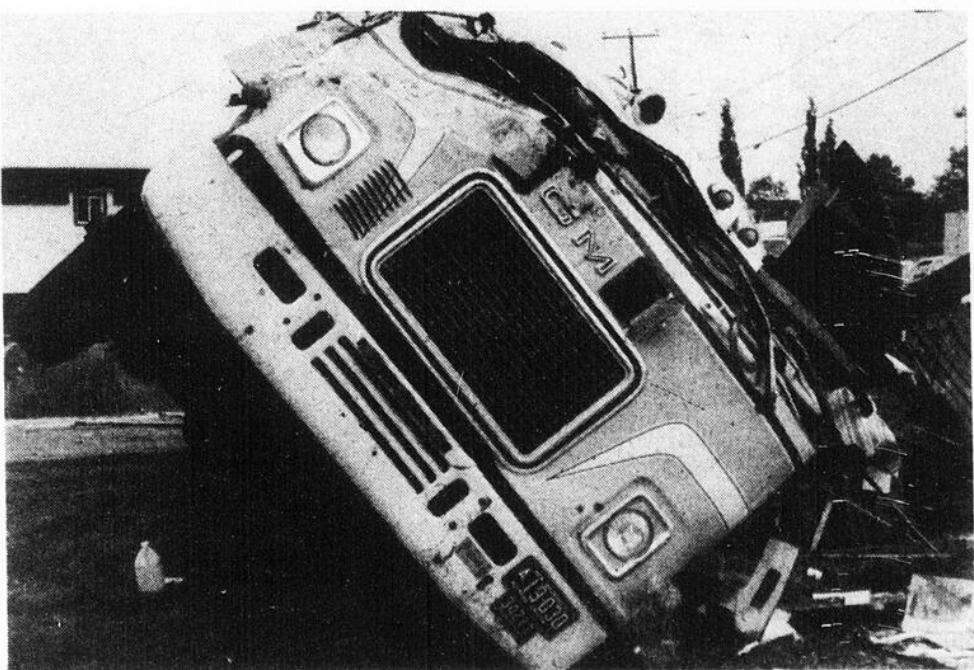
Le lourd véhicule, dans l'état où il se trouvait, après l'embarquée spectaculaire qu'il a effectuée, à l'intersection du coin St-Pierre et Fraser, à Rivière-du-Loup, jeudi dernier. On a dû scier la toiture de la cabine afin d'en retirer le cadavre du malheureux conducteur. Le camion était la propriété de la Sunbury Transport Limited, une compagnie de transport, de Hartland, au Nouveau-Brunswick.

Photo St-Laurent-Echo.

### Un mort dans un capotage à Notre-Dame-du-Lac

(R.D.) A Notre-Dame-du-Portage, sur la route de St-Eusèbe, le capotage d'un camion a coûté la vie à son conducteur, le 17 juillet dernier, à dix-neuf heures trente-cinq.

La victime est M. Gérard Thomas-Maher, originaire du Nouveau-Brunswick. Ce dernier a perdu le contrôle de son véhicule, alors qu'il circulait sur la route 17.



Une vue plus rapprochée du camion-remorque montrant le lourd chargement renversé.

Photo St-Laurent-Echo.

## A VENDRE



Cacouna. Magnifique résidence unifamiliale 2 étages, salle de séjour adjacente, beau foyer de pierres, entièrement rénovée, intérieur et extérieur, très beau terrain avec arbres fruitiers, remise isolée à l'extérieur, idéal pour bricoleur.

**IMMEUBLES J.A. inc.**

862-1058

**Robert & Yvan Perron**

(Pharmaciens)

De midi à 21:00 hres

360 Lafontaine

Rivière-du-Loup

862-6344



En service



# éditorial



Beauvais Bérubé

## Faut-il espérer un retour du Festival d'Été?

La belle saison que nous vivons, et qui approche déjà de son déclin, aura été marquée par des réjouissances particulièrement nombreuses et réussies.

Pour ouvrir le bal, si l'on peut ainsi dire, les fêtes de la St-Jean, la Semaine du Patrimoine, et la Fête du Canada ont donné lieu, chez nous comme ailleurs, à de multiples activités à caractère récréatif et culturel. Partout le public a su entrer dans la danse et participer avec entrain à toutes les célébrations. Ce qui a fait dire à plus d'un observateur qu'indéniablement, les Québécois ont pris goût à se retrouver ensemble pour se rappeler leurs origines et exprimer leur identité culturelle.

Mais évoquer ces temps forts de la vie d'un peuple n'est pas tout dire. Il convient plutôt de parler d'un temps d'arrêt. En effet, après une brève pause, les citoyens du Québec ont recommencé à célébrer de plus belle.

Cette fois, c'est la ronde des carnivals, des festivals d'été et des anniversaires paroissiaux qui a pris la relève, aussi bien dans le Grand-Portage que partout à travers la province. Pour en rester à la dimension territoriale, hâtons-nous de reconnaître que nous enregistrons notre large part de succès.

Tout le monde a encore à l'esprit l'immense réussite des fêtes du 150<sup>ième</sup> anniversaire d'érection ca-

nonique de la paroisse de l'Isle-Verte. Il y a tout lieu de croire qu'il en sera ainsi des fêtes du cent-cinquantième de St-Simon. Au chapitre des festivals, on peut affirmer sans crainte qu'ils sont tous en excellente santé, leur unique problème en étant un d'expansion trop rapide. C'est plus particulièrement le cas des festivals du Témiscouata et de Trois-Pistoles auxquels leur réussite semble devoir imposer rapidement de se restructurer sur une base régionale. Pour ce qui est du Festival Western de St-Arsène, est-il besoin de mentionner qu'il se porte à merveille?

Après ces constats, et la prise de conscience que ces événements véhiculent des valeurs culturelles certaines, on ne peut s'empêcher de penser qu'il existe quand même un vide non encore comblé sur la scène des fêtes populaires dans le Grand-Portage. Beaucoup ont déjà deviné qu'il s'agit de l'absence, cette année, du Festival d'Été de Rivière-du-Loup.

Les meilleures preuves de l'intérêt des citoyens de Rivière-du-Loup pour ce type de manifestations sont certes la présence en grand nombre des Louperivois aux fêtes de l'Isle-Verte et au Festival Western de St-Arsène. Comment, alors, expliquer la quasi-indifférence dans laquelle s'est déroulé le dernier Festival d'Été de Rivière-du-Loup?

En ce domaine comme dans

d'autres, assisterait-on à la manifestation concrète d'une des facettes les moins agréables de la mentalité louperivoise, à savoir que c'est toujours plus beau et meilleur à l'étranger que chez soi?

Pourtant, un rapide tour d'horizon sur les festivals d'été de Rivière-du-Loup permet de constater que chacune de ces périodes de festivités fut un succès réel, la population semblant y trouver son compte, du moins durant les premières années.

Comment expliquer la baisse de popularité qui devait par la suite se manifester à l'endroit des festivals d'été des dernières années? La population aurait-elle fini par se lasser d'attendre que le festival se trouve une identité bien définie, un thème majeur pouvant inspirer toute sa programmation? C'est sans doute l'explication la plus plausible que l'on puisse avancer, quand on sait que le sentiment d'un festival à la recherche de son inspiration a prévalu pendant plusieurs années. Défaut d'imagination que cette impuissance répétée des organisateurs successifs du Festival d'Été de Rivière-du-Loup à lui trouver un caractère bien défini, des sous-thèmes pouvant par la suite se dégager du thème central?

Il ne faudrait pas trop se hâter de conclure, car les responsables de l'organisation de ces fêtes avaient pourtant de l'initiative et du dynamisme. Ne faudrait-il pas plutôt

poser brutalement la question à savoir si, d'abord et avant tout, la population de Rivière-du-Loup a déjà réellement voulu et veut encore avoir son festival estival?

Dans l'affirmative, il devrait y avoir possibilité de trouver un thème central, l'histoire locale et les groupes et équipements culturels et sportifs en place pouvant facilement venir à la rescousse pour amener la découverte de l'orientation recherchée.

Faut-il espérer un retour du Festival d'Été de Rivière-du-Loup? C'est encore la meilleure manière de poser la question, celle-ci contenant en sous-entendu toutes les autres.

A prime abord, on est tenté d'affirmer qu'il n'y a pas lieu de s'interroger sur l'opportunité d'organiser à nouveau un festival estival à Rivière-du-Loup. Cet événement a déjà eu et aurait très certainement sa place ici durant la belle saison.

Serait-il possible qu'un sondage soit réalisé pour connaître l'opinion de la population sur le sujet? Il apparaît que le Service municipal des Loisirs pourrait être l'organisme tout trouvé pour prendre le pouls de la population locale et lui fournir en même temps l'opportunité de formuler des suggestions. En attendant, la réussite de nos voisins doit demeurer un motif d'admiration et une invite à les imiter.

## le sel de la semaine

L'accident tragique de la circulation qui s'est produit au début de la semaine dernière quand un camion-remorque est allé verser avec son chargement sur l'emplacement de "La Tourbière" entraînant la mort de son conducteur, suscite une interrogation.

Cette interrogation est à savoir si la circulation des véhicules lourds ne devrait pas être interdite sur la côte St-Pierre et la descente reliant le boulevard Hôtel-de-Ville à la rue Fraser.

Ces pentes prononcées exigent beaucoup des systèmes de freinage des autobus scolaires et des camion-remorques, surtout quand ceux-ci sont chargés

de passagers ou de marchandises.

Il est opportun de rappeler que les propriétaires de remorques ou de semi-remorques, de roulottes ou de tentes-roulottes doivent faire immatriculer leur véhicule si celui-ci est stationné dans un terrain de camping.

Cette même disposition s'applique à tout véhicule possédé ou utilisé au Québec, selon l'article 6 du Code de la route. A défaut de se soumettre à la loi, les propriétaires se verront donner une contravention par les inspecteurs du Ministère des Transports du Québec.

Un spécialiste du Royaume-Uni, en matière d'affaires municipales, de passage au Québec, a pris intérêt à scruter le projet de décentralisation administrative municipale du ministre des Affaires municipales.

Ce dernier croit que l'hypothèse favorisée par le ministère des Affaires municipales aurait pour effet d'américaniser nos administrations municipales, et de porter atteinte, sous certains aspects, à la démocratie municipale.

Ceci dit il vient tout naturellement à l'esprit le désir de savoir si la Conférence Municipale de l'Est du Québec a entrepris une étude en

profondeur du contenu du Livre Vert du ministère des Affaires municipales sur la décentralisation administrative.

Cet organisme est tout désigné pour renseigner les municipalités tant urbaines que rurales sur les avantages et les inconvénients pou-

vant résulter de l'adoption d'une loi sur la décentralisation administrative pour les municipalités du Québec.

La population du Québec, qui voit ses libertés fondamentales grignotées de toutes parts, veut certainement conserver intact les pouvoirs des municipalités, lignes de défense

de la démocratie municipale.

L'impôt foncier, que l'on veut privilégier comme source de revenus, se retrouve déjà au niveau du point de saturation en ce qui concerne la capacité de payer des contribuables. Il faudra plutôt songer à alléger ce fardeau qu'à l'alourdir.

## LE ST-LAURENT-ECHO

Siège social  
Bureau: 16 du Domaine, Rivière-du-Loup: 862-1774  
Bureau de secteur: 28 Pelletier, Cabano, 854-2341

Directeur: Georges Fraser  
Gérant adjoint à la publicité: Marcel Rouleau

Secrétaire à la publicité: Denyse L. Fraser

Comptabilité: France Labonté

Publicité nationale et réception: Marthe Paré

Rédacteur: Beauvais Bérubé

Journalistes: Jocelyn Dionne  
Thérèse Beaulieu

Sport: Henri Belley  
Régent Ouellet  
Gilles Lebel

Caricaturiste: Serge Métié

Publicitaires: Louise Charron  
Maurice Paré  
Conrad Héroux  
Pierre Levesque

Tombée des nouvelles (pour communiqués):  
vendred: 12 neures

Abonnement: Maryse Boucher

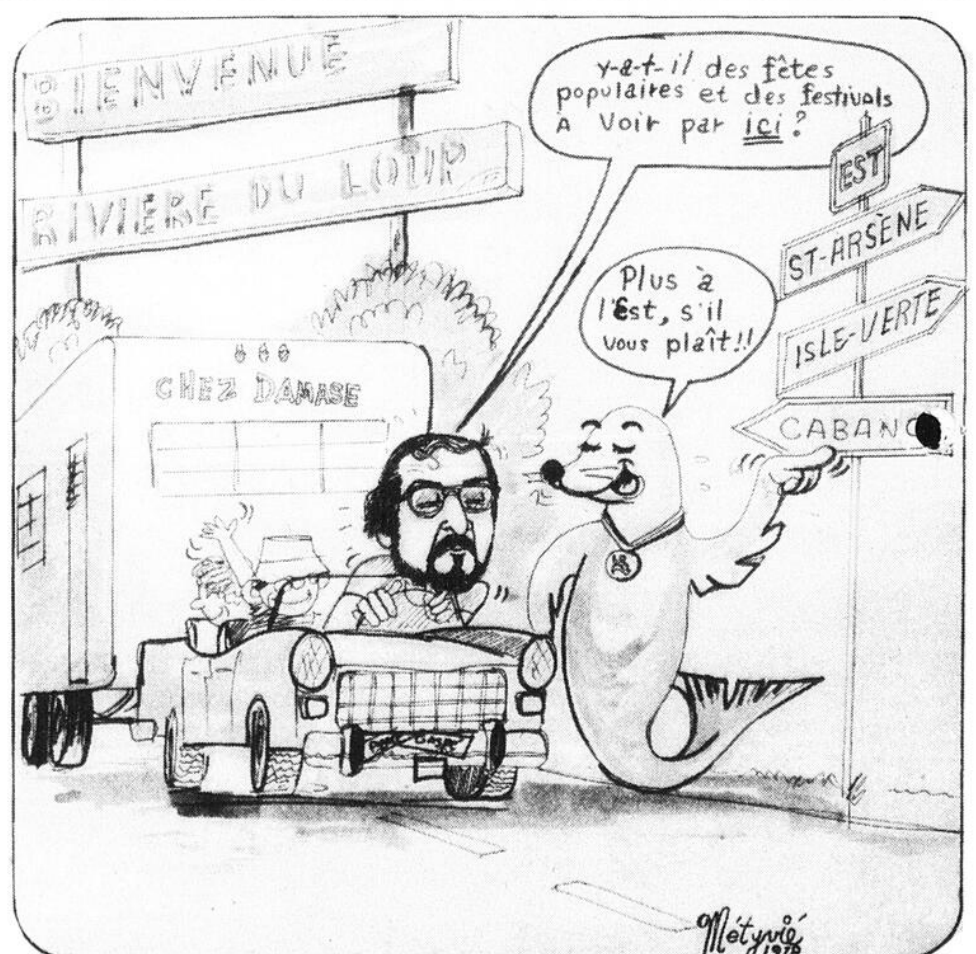
Publicité: 862-1774

Tombée de la publicité: jeudi 5 heures.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.

Abonnement 12 mois: \$12.00  
\$25.00, 1 an (autres pays)

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement numéro 0758



# Aux aliments Maxi ça chauffe

Par: Jocelyn Dionne

**St-Pascal- Pendant que les petits actionnaires des Aliments Maxi de La Pocatière s'échauffent les esprits et l'interrogent sur le sort de leur usine des installations brûlent.**

Depuis que les petits actionnaires de cette future industrie agro-alimentaire de La Pocatière ont décidé de prendre leurs affaires en main, les événements se précipitent et semblent tourner en escalade de violence.

Sous l'instigation d'un bon nombre de personnes "écoeurées" d'entendre dire depuis cinq ans que le dossier va bien et que l'usine démarrera bientôt, les assemblées générales se multiplient depuis deux semaines.

Celles-ci qui ont pour but de sensibiliser la population, le gouvernement et la Société de Développement Industriel (SDI) sur la situation pourrissante du dossier des Aliments Maxi de La Pocatière se déroulent dans une atmosphère tendue et survoltée. Tout le monde se vide le coeur et cherche la bête noire dans cette affaire.

La première assemblée du genre avait lieu il y a deux semaines, soit mardi le 11 juillet. Tour à tour les actionnaires ont échangé leur sentiments, leurs impressions et les quelques renseignements qu'ils détiennent sur le dossier.

En fin de soirée, le désir de former un comité de représentation et de stratégie n'était toujours pas concrétisé et les actionnaires quittaient les lieux. Toutefois, une visite inattendue de l'usine avait lieu à la grande surprise du gardien qui s'y trouvait.

Les actionnaires qui se disaient propriétaires de cette usine ont voulu la visiter et constater la modernisation de celle-ci. Ils ont constaté, également, qu'il ne manquait que du personnel et un produit ayant du marché pour qu'elle soit en opération au lieu de dormir tout près de la route 20. Il n'en fallait pas plus pour attiser leur insatisfaction dans la progression du dossier.



Le torchon brûle aux Aliments Maxi Inc. de La Pocatière. D'ailleurs un incendie s'est déclaré dans un tas de bois abandonné non loin de l'usine dans la soirée du 13 juillet. Les actionnaires ont eu peur que leur éléphant blanc y passe également.

[Photo St-Laurent-Echo Jocelyn Dionne]

## "On ne se finance pas avec des promesses"

Par Thérèse Beaulieu

**C'est un cri d'alarme que lance la Coopérative Agro-Forestière du Témiscouata, qui attend toujours le montant de la subvention lui permettant de construire un deuxième caveau et le financement de la culture de pommes de terre de semence pour l'année.**

En effet, la subvention, au montant de \$90,000.00 promise par le Ministère de l'Agriculture du Québec, à la Coopérative du territoire St-Juste, Auclair et Lejeune (J.A.L.), n'est pas encore survenue. Pendant ce laps de temps, la Coopérative se finance par des emprunts qu'elle qualifie de gaspillage, à cause des taux d'intérêt de douze et quatorze pour cent qu'elle doit rencontrer.

C'est ce que nous ont

déclaré, Mme Louiselle Carrier et M. André Morin, lors d'une conférence de presse, tenue à Rimouski, la semaine dernière, en vue d'informer la population et d'alarmer les responsables de cette situation.

**-Appui de la population-**

Dans un communiqué remis à la population du territoire, la Coopérative sonde une possible collaboration, encore une fois, des appuis financiers, dans le projet, de ses membres coopératifs.

On explique également qu'à cause de problèmes survenus en cours de route, on a pu, comme prévu, financer les investissements par les profits accumulés des ventes de la production. A cause de la chute du marché de la pomme de terre de semence, en 1977, en raison

également d'une première année de culture non classifiée, la Coopérative a contracté déjà des emprunts et a dû ralentir son fonctionnement, en attendant les subventions de fonctionnement qui retardent cette année comme l'an dernier.

Depuis août 1977, les demandes de subventions auprès du Gouvernement québécois ont été achevées; toutefois, il est impossible d'aller vers le crédit agricole. Le projet de la Coopérative est, en outre, admissible au programme d'aide à l'entreprenariat, sur lequel elle devrait obtenir aide à cinquante pour cent, par le gouvernement du Québec, et l'autre cinquante pour cent, par le fédéral. Le montant correspondrait à la moitié des coûts de construction.

Au fédéral, on est allé chercher, au moins officieusement, le tiers du coût de construction du deuxième entrepôt, pour un montant de \$22,000.

Enfin, la subvention d'aide au fonctionnement de la Coopérative s'élève à \$90,000.00, et est assurée depuis le mois d'avril 1977. Et par ailleurs, on est allé voir les possibilités d'aide financière, au Ministère de l'Agriculture québécois, affecté à la production de pommes de terre de semence, et demande a été faite à la Société de développement Coopératif.



Les actionnaires qui se sont dit propriétaires, également, de l'usine Aliments Maxi Inc. de La Pocatière visitaient les lieux le 11 juillet en soirée. La Sûreté du Québec demandée sur les lieux par le gardien en a profité aussi pour faire le tour du proprio avec comme guides les propriétaires eux-mêmes. Le tout s'est déroulé dans l'ordre et le calme comme a dû le constater la S.Q.

[Photo St-Laurent-Echo Jocelyn Dionne]

## Une autre victime de la route à Cacouna

(R.D.) Durant la dernière fin de semaine, on a enregistré une autre perte de vie dans notre région, plus précisément à Cacouna, où un accident de la route a causé la mort, d'un jeune homme de 21 ans. La victime, M. Pierre Michaud, de l'Isle-Verte, route du quai, quand le véhicule qu'il conduisait est entré en collision avec l'arrière d'un camion-remorque roulant dans le même sens. La Sûreté du Québec poursuit son enquête pour établir les causes de cette tragédie. Les constatations d'usage ont été faites sur les lieux de l'accident par l'agent André Morin, du poste de la Sûreté du Québec, à Rivière-du-Loup.

**Mort naturelle**

(R.D.) Au cours de la fin de semaine dernière, un citoyen de St-Hubert, dans le comté de Rivière-du-Loup, est décédé subi-

tement dans un hôtel. Il s'agit de M. Réjean Thériault, 41 ans. Selon la police, ce décès serait attribuable à un arrêt cardiaque.

### Subvention provinciale de \$29,492. à l'O.T.J. de St-Eleuthère

Mont-Carmel, 17 juillet 1978- Dans le cadre du Programme d'Aide au Travail, le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson vient de confirmer à M. Léonard Lévesque, député de Kamouraska-Témiscouata, que l'O.T.J. de St-Eleuthère Inc. bénéficiera d'une subvention au montant de \$29,492. pour son projet désigné sous le titre de "Complémentarité du Complexe Sportif".

D'une durée de 18 semaines, ce projet fournira de l'emploi à 10 personnes, dont la majorité seront bénéficiaires de l'aide sociale.

### JOURNÉE DU BUCHERON

Une journée du bûcheron aura lieu samedi le 30 juillet au Restaurant Rideau Vert de St-Alexandre. Il y aura concours de sciote-golendard-lancer de la bûche-lancer de la hache-coupe à la hache-scie mécanique ordinaire et modifiée.

BIENVENUE A TOUS

**6/36**  
**GROS LOT**  
**\$600,000<sup>00</sup>**  
APPROXIMATIF — VENDREDI

#### NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

2	11	12	17	18	35
6 SUR 6	0				
5 SUR 6	73				
4 SUR 6	3864				
5 SUR 6+	5				
		NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX	
		0		\$464,931.70	
		73		\$1,672.20	
		3864		\$87.70	
		5		\$16,276.70	

TIRAGE 8-16		VENDREDI 21-07-78	
SÉRIE	NUMÉRI	36 Series émises- 90,000 chacune	
28	80563	1 GAGNANT DE \$50,000.	
NUMÉRO COMPLET	80563	POSSIBILITÉ DE 35 GAGNANTS DE \$5,000.	
4 CHIFFRES	0563	288 GAGNANTS DE \$500.	
3 CHIFFRES	563	2916 GAGNANTS DE \$100.	

Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

# police en alerte

Nos policiers municipaux ont eu fort à faire au cours de ces jours. Durant cette semaine passablement mouvementée, ils ont eu à enregistrer des plaintes de tous genres et des accidents de toutes sortes. Somme toute, une semaine fort bien remplie.

Un individu a été appréhendé, à Rivière-du-Loup, au moment où il effectuait un certain nombre de méfaits. Ce dernier, après avoir brisé plusieurs panneaux-réclames, le long de la rue Latontaine, a pris, sans permission, un pneu placé dans la partie arrière d'un camion. Et pour couronner le tout, il s'est permis d'effectuer un délit de fuite, dans les limites de la ville. Lorsque tous les chefs d'accusation auront été portés contre lui, il en aura pour son rhume, un bon moment.

Une personne qui se croyait bien à l'abri des forfaits, chez-elle, avait entreposé sous la véranda de sa demeure, une tente et des pneus. Un bon matin, elle eut la surprise désagréable de constater la disparition de tout ce matériel. L'affaire a été confiée, à un enquêteur de la Sûreté Municipale, dans la personne du constable Yves Corbin. Un conseil: rien ne doit être laissé à la vue inutilement; autant que possible, prenons bien soin d'entreposer nos effets matériels. C'est un "pensez-y bien!"

Attention spéciale à toutes les dames! Notre voleur de sacoches est encore en circulation. La semaine dernière, il s'est de nouveau manifesté à la chute de Rivière-du-Loup. Cet endroit semblerait être son lieu de prédilection puisque cette fois là, il a réussi à prendre l'argent et à s'en retourner. Je suis persuadé, qu'un jour, ça sera son tour, et qu'il tombera dans le panneau. Mais d'ici-là, mesdames, surveillez-vous bien!

Dans la soirée du 19 juillet dernier, une personne, qui déambulait paisiblement dans une rue de la ville, fut accosté par deux individus. Après lui avoir proféré des menaces et usé de violence, la victime fut dépouillée des quarante dollars que contenait son gousset. Le constable-enquêteur, de la Sûreté Municipale de Rivière-du-Loup, a été aussitôt informé de l'affaire, selon ce dernier, l'arrestation des suspects serait imminente, puisque la personne agressée a pu reconnaître l'un d'eux.

Au cours de la dernière semaine qui vient de s'écouler, un grand total de quatorze accidents a été

enregistré, par les policiers municipaux, dans les limites de la belle cité de Rivière-du-Loup. De ce nombre, une douzaine occasionnèrent des dommages matériels; un autre occasionna des blessures à deux personnes, et quant au dernier, il fut mortel. Plusieurs billets d'infraction ont également été émis personnes. Ces trois personnes avaient pris place dans un véhicule qui entra en collision frontale avec un camion de livraison. L'enquête dans cette affaire a des vitesses excessives; trois, pour des dépassements interdits; une, pour un feu rouge, et treize autres, pour des stationnements interdits ou dépassant soixante minutes.

Jeudi dernier, en date du 20 juillet, vers sept heures quarante-cinq, aux coins des rues Fraser et St-Pierre, un accident spectaculaire s'est produit et a fait un mort. La victime conduisait un camion-remorque chargé de bois. L'accident serait attribuable à un trouble mécanique majeur, car le conducteur n'a pu diminuer la vitesse de son bolide. Et lorsqu'il a voulu emprunter la rue Fraser sur sa gauche, il a perdu le contrôle de son véhicule, pour renverser sur le côté. Le conducteur fut alors emprisonné dans sa cabine. Il a fallu recourir à des scies de fer pour le dégager. Ce sont les constables municipaux, MM. G. Potvin et A. Nadeau, qui ont été affectés les premiers à cette enquête. La victime: Graham, Eugène, 24 ans, de Waterville, Nouveau-Brunswick.

Lundi, le 17 juillet dernier, vers 15.45 heures, un grave accident s'est produit dans le rang A, à St-Eloi, comté de Rivière-du-Loup, et a fait une victime, en plus d'infliger des blessures très graves à deux autres personnes. Ces trois personnes avaient pris place dans un véhicule qui entra en collision frontale avec un camion de livraison. L'enquête, dans cette affaire, a été confiée à l'agent C. Tanguay, du poste de la Sûreté du Québec, à Trois-Pistoles. La victime: Thibault, Mme Omer, née Claudia Pelletier, 74 ans, du rang 3, à St-Paul-de-la-Croix, comté de Rivière-du-Loup.

Le 17 juillet dernier, en début de soirée, un accident s'est produit sur la route conduisant à St-Eusèbe, dans le comté de Témiscouata, pour faire un mort. La victime conduisait alors un lourd camion; et rendue dans une courbe très prononcée, elle en perdit le contrôle et alla capoter. Le conducteur fut conduit à l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac, où son décès fut constaté. C'est l'agent G. Labrie, du poste de la

Sûreté du Québec, à Notre-Dame-du-Lac, qui fait enquête dans cette affaire. La victime: Maher, Gérald-Thomas, 37 ans, d'Oromocto, dans le comté de Sunbury, au Nouveau-Brunswick.

En début d'après-midi, jeudi, le 20 juillet dernier, un jeune homme fut trouvé sans vie, près de la demeure de ses parents à Ste-Perpétue, dans le comté de l'Islet. Une enquête est en cours, afin de déterminer la cause de la mort. L'agent M. Tremblay, du poste de la Sûreté du Québec, à St-Pamphile, fera rapport dans cette affaire. La victime: Miville, Michel, 19 ans, du rang Terrebonne, à Ste-Perpétue, dans le comté de l'Islet.

M. Wilfrid Morin, chef-pompier municipal, de Rivière-du-Loup, adresse un petit conseil, à la population, en cas de feu dans une petite maison à appartements ou dans une demeure unifamiliale: 1- donnez l'alerte, en criant "Au feu"; 2- faites sortir toute la maisonnée, sans même prendre le temps de vous habiller; 3- rassemblez votre famille et demeurez près d'elle, tout en les empêchant de rentrer dans la maison durant l'incendie; faites appeler les pompiers chez le voisin.

Bonne semaine à tous.

## Des travaux sylvicoles de près de \$2 millions et demi dans le B.S.L.

[B.B.]— Au nom du Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent, M. Hervé Filion, de l'Isle-Verte, président de cet organisme, a signé à Québec, récemment, avec le Ministère des Terres et Forêts, un contrat pour l'exécution de travaux sylvicoles dans les neuf unités d'aménagement du Bas Saint-Laurent. Les travaux à être exécutés en 1978 sont de l'ordre de \$2,467,053.00.

### Répartition—

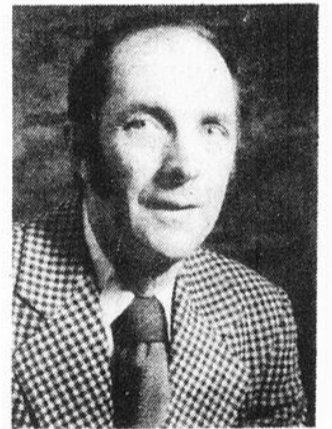
La répartition du montant précité entre les neuf unités d'aménagement est la suivante. Unité d'aménagement de la Vallée de la Matapédia \$679,643.00. Unité d'aménagement des Monts, \$643,501.00. Unité d'aménagement de la Métis \$262,483.00. Unité d'aménagement de la Neigette, \$222,804.00. Unité d'aménagement des Basques, \$132,947.00. Unité d'aménagement Taché \$141,236.00. Unité d'aménagement de l'Est du Lac Témiscouata, (J.A.L.), \$119,246.00. Unité d'aménagement du Transcontinental \$93,831.00. Unité d'aménagement de la Ristigouche, \$171,362.00.

### —Autre contrat—

Le même jour, et au même endroit, le président du Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent signait avec le Ministère des Terres et Forêts du Québec un autre contrat par lequel ce ministère rendait disponible un montant de \$1,320,000.00 destiné à couvrir le financement de la partie technique des travaux sylvicoles à être effectués dans la région en 1978.

L'entrée en vigueur de ce contrat signifie que le Fonds de Recherche de l'Université Laval (F.R.U.L.) n'assumera plus la responsabilité de la tech-

nique sylvicole dans notre région. On se souvient que l'hiver dernier, le M.T.F. avait créé un comité ad hoc de trois membres, dont M. Filion



faisait partie, pour étudier la possibilité de rapprocher le plus possible la technique de l'exécution des travaux sylvicoles ce, dans toutes les régions forestières du Québec.

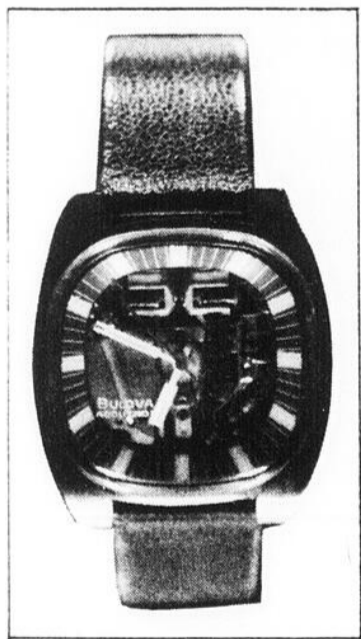
A noter que la région du Bas Saint-Laurent a été la seule à obtenir que son syndicat assume la responsabilité de la technique par l'attribution d'un sous-contrat à un organisme compétent en matière technique sylvicole.

—Travaux commencés— Depuis la mise en disponibilité des fonds assurant le financement de la partie technique des travaux sylvicoles à être exécutés en 1978 dans le BSL, le président du Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent a fait savoir qu'un tel sous-contrat a été accordé à la Société d'Aménagement Intégré des Ressources de l'Est du Québec (SAIREQ). Ces travaux techniques sont déjà en voie d'exécution, trente ingénieurs et techniciens forestiers y travaillant sur le terrain.

# CLAUDE MIGNAULT

Bijouterie ENR.

64 boul. Hébert,  
St-Pascal  
492-3430



Spécial  
d'exposition

Modèle Accutron  
No 2000703 à cadran démonstrateur

Reg. \$100.00

SUPER SPECIAL \$75.00

Intégration des réseaux électriques municipaux:

# Le ministre Joron exprime ses vues

[R.D.]— Dans une lettre datée du 27 juin dernier et adressée aux vingt-et-un gestionnaires de réseaux électriques municipalisés et coopératif, dont celui de Rivière-du-Loup, le ministre délégué à l'Énergie au sein du gouvernement du Québec, M. Guy Joron formulait son point de vue sur le mémoire que lui avait présenté l'Assemblée des gestionnaires des réseaux électriques municipalisés et coopératif (A.G.R.E.M.C.), le 6 avril 1978.

Après avoir félicité les différents signataires du document, entre autres le maire de la Cité de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, pour la célébrité avec laquelle le mémoire du 6 avril avait été rédigé, le ministre Joron a tenu à souligner qu'il s'agissait là d'une contribution de haut niveau sur une question qui n'est pas facile. M. Joron rappelle ensuite une proposition contenue dans le mémoire, soit celle d'introduire dans les tarifs de l'Hydro-Québec une classe tarifaire spéciale, dite de distributeur, dont les membres de l'A.G.R.E.M.C. pourraient bénéficier. Ce tarif remplacerait au profit des distributeurs, le tarif industriel qui leur est actuellement applicable.

Selon l'esprit de cette proposition, le tarif de distributeur serait déterminé par l'application d'une règle de calcul basée sur la valeur des actifs des municipalités distributrices et consacrant un taux de rendement de 10 pourcent sur cette valeur.

En outre, le mémoire prévoit que l'application de ce tarif équivaldrait à un escompte annuel de 30 pour cent dans la valeur des achats faits par les membres de l'assemblée au près de l'Hydro-Québec, et qu'il en coûterait \$10 millions à cette dernière pour appliquer ce tarif, la première année.

Evoquant dans sa lettre la rencontre du 6 avril et des échanges effectués par la suite avec les représentants de l'A.G.R.E.M.C., le ministre délégué à l'Énergie rappelle qu'une entente était intervenue d'emblée sur un objectif commun pouvant guider les différents choix. Cet objectif visait à assurer aux abonnés desservis par les membres de l'A.G.R.E.M.C., un tarif qui ne les défavoriserait pas par rapport à celui de l'Hydro-Québec. Il semblerait, au dire du ministre Joron, que la proposition n'a pas paru au gouvernement être le moyen le plus approprié d'atteindre l'objectif commun.

### -Solutions possibles-

En retenant, à titre d'exemple, la valeur que l'A.G.R.E.M.C. détermine pour ses réseaux, soit \$150 millions, ainsi que les hypothèses formulées quant au coût de financement de leur acquisition, l'Hydro-Québec pourrait donc se porter acquéreur de tous les réseaux municipaux et coopératif, en déboursant 15 millions par année. Estimant les revenus nets accusés cette année par les membres de l'A.G.R.E.M.C. à \$8.6

millions, compte tenu que ces revenus découlent de l'application, à certains endroits de tarifs supérieurs à ceux de l'Hydro-Québec, le ministre a fait ressortir qu'on pouvait estimer à \$2.4 les revenus nets produits si tous les tarifs de l'Hydro-avaient été appliqués, tel que souhaité pour l'avenir. Le choix se porterait donc sur deux solutions possibles. L'une coûterait annuellement \$10 millions aux abonnés de l'Hydro, soit le rabatement consenti pour un tarif de distributeur. L'autre, \$12.6 millions, soit le financement du coût d'achat, soit \$15 millions moins \$2.4 millions de revenus. De l'avis de M. Joron, on se devait de considérer que pour cette entreprise d'Etat, le coût annuel de l'application d'un tarif de distributeur pourrait augmenter pour l'avenir, alors que la seconde solution, qui pourrait avoir un coût décroissant, ferait profiter l'Hydro-Québec d'une augmentation d'actifs que les municipalités évaluent à \$150 millions.

Toujours selon le ministre délégué à l'Énergie, les calculs financiers ne disposent pas à eux seuls de la question, et des principes importants pourraient leur résister, comme celui d'assurer la prestation du service d'énergie par des administrations établies plus près des abonnés. En outre, le maintien du caractère coopératif ou municipal de la distribution d'électricité, au bénéfice d'un certain nombre d'abonnés privilégiés, lui apparaît cependant difficile à faire payer par l'ensemble des abonnés de l'Hydro-Québec. Dans de telles conditions, on pourrait imaginer que des municipalités maintenant desservies par l'Hydro-Québec veuillent reprendre elles aussi la distribution pour leurs citoyens.

De plus, il apparaît plus logique au ministre, tant que l'on cherche à harmoniser les tarifs, de favoriser l'intégration des réseaux de distribution d'électricité, que d'aller vers un démantèlement du réseau.

-Temps de réflexion-  
A cet égard, M. Joron précise qu'il n'est cependant pas dans l'intention du gouvernement de brusquer les choses et qu'il entend laisser à chaque municipalité le soin de déterminer elle-même s'il est encore à son avantage et à celui de ses abonnés de s'adonner à l'activité de distribution.

Par ailleurs, il s'est dit entièrement d'accord pour que la solution à cette question ne défavorise par les abonnés plus longtemps. C'est d'ailleurs pourquoi le gouvernement se propose de prendre des mesures afin que les abonnés desservis par des municipalités ou des coopératives ne se voient pas appliquer des tarifs supérieurs à ceux de l'Hydro-Québec, ce, dès le début de la prochaine année.

Le ministre Joron a

tenu à rassurer les auteurs du mémoire en leur disant qu' si certains membres de l'A.G.R.E.M.C., dont les tarifs sont déjà supérieurs à ceux de l'Hydro-Québec, prévoient que l'application de ces mesures puisse affecter l'intérêt qu'ils ont dans la production et la distribution de l'électricité, ils pourront, dans les prochains mois, manifester à l'Hydro-Québec leur intention de s'en retirer. Le ministre rappelle également aux membres de l'A.G.R.E.M.C. que leur mémoire évoquait d'ailleurs l'achat éventuel par l'Hydro-Québec des réseaux et souhaitait l'intervention du gouvernement dans ces négociations de vente, puisque les mesures annoncées auraient sans doute amené certains à continuer ou à entamer des négociations.

### -Comité ad hoc -

Dans sa lettre, M. Joron s'empresse donc d'annoncer que le Conseil des ministres a décidé de mettre sur pied un comité dont le mandat sera de définir les critères d'évaluation et les conditions d'acquisition des réseaux municipaux de distribution. Ce comité serait composé d'un représentant de l'Hydro-Québec, d'un représentant des membres de l'A.G.R.E.M.C., et d'une tierce personne, nommée par les deux premières. Ce sont les

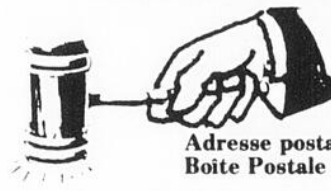
critères établis par ce comité qui régiraient les négociations qui seraient faites ensuite entre l'Hydro-Québec et chaque municipalité qui aura donné avis de son intention de vendre.

Puisque la constitution de ce comité requiert la contribution des membres de l'A.G.R.E.M.C., le ministre délégué à l'Énergie souhaiterait que ce même comité soit formé dès la mi-juillet et qu'il soit à même de faire rapport au 15 septembre 1978. M. Joron apprécie-

rait également que l'assemblée désigne son assesseur le plus tôt possible, afin que les critères soient bientôt publics et que chacun puisse ensuite réfléchir à ses choix.

Il concluait sa lettre en remerciant le comité de son excellente collaboration tout au long de leurs travaux, espérant vivement que la solution du gouvernement leur apparaîtrait compte autant de leur intérêt que de celui de faire des abonnés de l'Hydro-Québec.

## GEORGE GOGGIN



Encanteur licencié bilingue

Adresse postale  
Boîte Postale 158-A-Black Lake, Qué.

## Vente par encan

Vente par encan Vendredi le 4 août à 2 hrs chez André Bérubé de St-Médard Co. Rimouski, la ferme est située dans le village. Sera vendu 1 troupeau croisé Holstein, Ayrshire et Limousin de 48 bêtes dont 24 vaches et 24 très bons veaux Hereford de 250 à 400 lbs, 1 taureau pur sang Enregistré Hereford sans cornes de 3 ans, 1 taureau pur sang Enregistré Hereford de 1 an. Le troupeau est clair de test certifié fourni. Cause de la vente état de santé du propriétaire. Conditions comptant. Pour informations s'adresser à Georges Goggin encanteur licencié bilingue. Tél.: 418, 428-3875 ou à Philippe Rioux de St-Jean de Dieu, 418, 963-2916.

Province de Québec  
Comté Kamouraska Témiscouata  
Ville Dégelis

### Placements en **OBLIGATIONS** avec rendement défiant toute concurrence

1 an	<b>9%</b>
2 ans	
3 ans	<b>9 1/4%</b>
4 ans	
5 ans	<b>9 1/2%</b>
6 ans	
7 ans	<b>10%</b>
8 ans	
9 ans	
10 ans	

Les intérêts sont payables semi-annuellement

**LÉVESQUE, BEAUBIEN INC**

Pour plus d'informations, communiquez avec nous

**TEL.: 862-9341**

110, Lafontaine, Rivière-du-Loup

NOUS ASSUMONS LES FRAIS D'APPEL



## NOUS VOULONS BIEN VOUS SERVIR À 862-3521 BONNES VACANCES A TOUS

### POUR LE PIQUE-NIQUE

Foie de jeunes boeufs	<b>.39</b>
Bacon Cantinière	<b>1.29</b> lbs.
Epaule de Porc ou soc	<b>.89</b> lbs.
Lard salé entrelardé	<b>1.29</b> lbs.

Fesse de Porc fraîche  
**1.19** lbs.

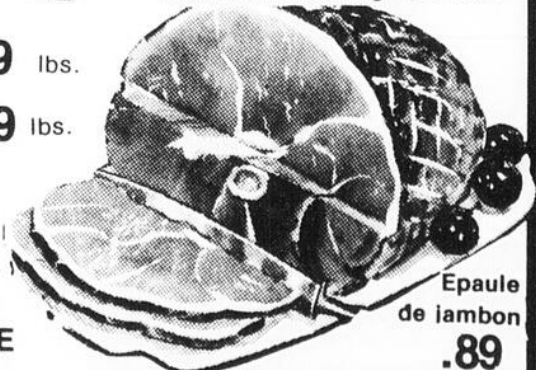
ON VOUS ATTEND  
AU 201 LAFONTAINE

**Boucherie GENDRON**  
201 Lafontaine  
Tél. 862-3521

### PRODUITS CONGELÉS

Pointe de boeuf congelé importé	<b>1.79</b> lbs.
Langue de boeuf	<b>.59</b> lbs.
Flanc Porc creton	<b>1.09</b> lbs.
Steak ronde marqué rouge	<b>2.39</b> lbs.
Cubes de boeuf	
Ronde haché	
Croupe Roulée	<b>.99</b>

Nous avons de l'agneau frais



Epaule de jambon  
**.89** lbs.

**RIVIERE-DU-LOUP**

## Journée champêtre à St-Eloi

Par: Pierre Landry

Le 16 juillet dernier, avait lieu à St-Eloi une journée champêtre organisée pour célébrer le dixième anniversaire de l'Association des Producteurs de Grains de Semence du Québec.

Plus de 400 personnes ont participé à cette rencontre qui, de l'avis de plusieurs, fut un franc succès. La journée a débuté par une messe au grand air suivie d'une

dégustation de vin offerte par la municipalité.

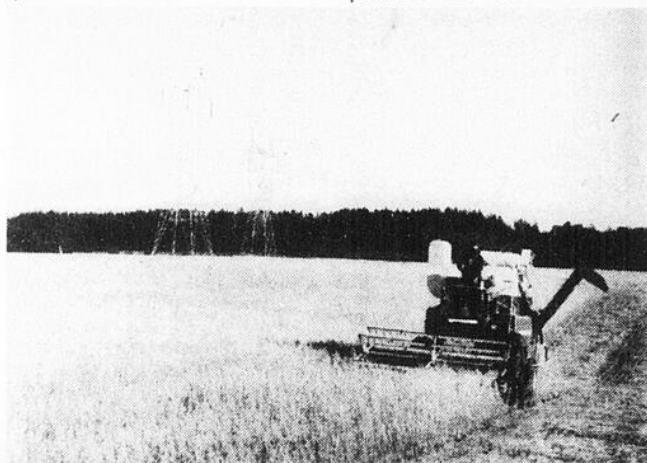
Par la suite, les différents producteurs de grains de semence, venus de toutes les parties du Québec, se sont rendus en autobus visiter des champs et des parcelles de démonstration, particulièrement chez M. Léonard Rioux de Trois-Pistoles et chez M. Julien Roussel, hôte pour cette journée. Le groupe s'est aussi rendu à l'Isle-Verte visiter l'entrepôt de pom-

mes de terre dont les dimensions en ont étonné plusieurs.

Pendant ce temps, les épouses des producteurs se rendaient en autobus elles aussi visiter la Maison du Notaire à Trois-Pistoles de même que les kiosques d'artisanat qui animaient le Festival des Isles d'un cachet typiquement local.

Tous sont ensuite revendus chez M. Roussel, à St-Eloi, afin de participer à un souper offert par la Société Coopérative Agricole Régionale.

La journée s'est terminée par une soirée de danse à la salle paroissiale. Veillée très brillante où l'on a pu goûter aux talents musicaux d'une pléiade de nos musiciens



TÉL.: 851-3042

*Me Louise Jean*

NOTAIRE

115, NOTRE-DAME OUEST      TROIS-PISTOLES

# Super Marché Sénéchal

114 Témiscouata  
Rivière-du-Loup 862-7221

<b>Papier de toilette Royale</b>	<b>Pois verts Provigo</b>
cello de 4 rlx <b>1.09</b>	boite de 10 oz. <b>.23</b>
<b>Riz Proviprix grains longs</b> cello de 2 lbs. <b>.69</b>	<b>Papier ciré Provigo</b> boite de 100 pds. <b>.65</b>
<b>Arachides</b> blanches ou brunes Provigo 8 oz. <b>.45</b>	<b>Huile végétale Provigo</b> 100% pure 32 oz. <b>1.19</b>
<b>Biscuits</b> Provi, crème parisienne ou choc. fondant 16 oz. <b>.89</b>	<b>Détergent Provigo</b> liquide citron 64 oz. <b>1.49</b>
<b>Essuie tout Royale</b> couleurs ass. cello de 2 <b>1.09</b>	<b>Noxéma</b> crème pour la peau 110 ml. <b>1.49</b>
<b>Eau de Vichy St-Yorre</b> 32 oz. <b>.51</b>	<b>Savon Jergens blanc</b> paquet de 4 barres <b>.87</b>
<b>Pain hot dog ou hamburger Provigo</b> cello 12 <b>.69</b>	<b>Rasoir Bic jetable</b> emballage de 4 <b>.79</b>
<b>Breuvage FBI bouteille</b> orange, raisin, pomme cello de 6 <b>.85</b>	<b>Shampoing Head &amp; Shoulder lotion</b> 100 ml. <b>.99</b>
<b>Biscuits</b> Provi Chocolat chips ou peanut 14 oz. <b>.89</b>	<b>Soupe Heinz aux tomates</b> boite de 10 oz. <b>.22</b>
<b>Macaroni ou spaghetti Provigo</b> cello de 2 lbs <b>.64</b>	<b>Sauce HP aux fruits ou régulière</b> 7.5 oz. <b>.59</b>
<b>Saumon Keta Tea Rose</b> 16 oz. <b>1.69</b>	<b>Bonbons Viau</b> gommes ou tranches orange-citron 24 oz. <b>.89</b>
<b>FRUITS ET LEGUMES</b>	<b>VIANDES</b>
<b>Patates fraîches de l'Ontario Canada</b> No. 1 10 lbs. <b>1.45</b>	<b>Fesse de jambon cuit</b> Legrade lb. <b>1.08</b>
<b>Oranges Sunkist</b> grosseur 163 la douzaine <b>.79</b>	<b>Quart de fesse</b> lb. <b>1.28</b>
<b>Radis du Québec Canada</b> No. 1 cello de 6 oz. <b>.17</b>	<b>Saucisse fraîche</b> Rochette lb. <b>1.18</b>
<b>Carottes fraîches cocktail</b> <b>.49</b>	<b>Saucisse fumée</b> Coorch lb. <b>1.28</b>
	<b>Smoked Meat</b> Her Pack 4 - 2 onces <b>1.68</b>

locaux parmi les plus chevronnés.

L'Association des Producteurs de Grains de Semence du Québec regroupe plus de 300 producteurs qui, à l'heure actuelle, produisent la presque totalité des grains de semence employés par les producteurs agricoles du Québec.

Ces différents grains, avoine, orge, blé, sont cultivés par des producteurs d'élite qui doivent subir des contrôles rigoureux quant à la qualité des grains produits, à leur taux de germination, à l'absence de mauvaises herbes, etc.

Ainsi, pour être reconnu par l'association, il faut cultiver au moins 50 acres de céréales, être reconnu comme un bon cultivateur, avoir accès à un poste de criblage et se soumettre aux différents contrôles du fédéral dont nous parlions plus haut.

L'année dernière, plus de 15,000 sacs de grains de semence ont été produits dans la région.

Nous nous devons de féliciter les organisateurs de cette journée qui a permis à plusieurs producteurs agricoles de l'extérieur de se rendre compte de la vitalité de notre agriculture locale et de participer à des festivités dont le cachet et l'originalité sont toujours garants de la réussite.

VENIRE EST UN PLAISIR...

**Avec les petites annonces classées...  
862-1774**

## commérages

La compagnie Sintra, de Montmagny, effectue la pose d'un nouveau revêtement bitumineux sur la route 132 entre La Pincatière et Rivière-Ouelle. Il est regrettable que cette bonne nouvelle soit si "beurrante" pour les automobiles. Fait bizarre, cette compagnie se croit obligée d'étendre la résine goudronnée sur des milles avant le lieu de la pose de l'asphalte.

Pour enlever cette matière gluante et noire sur l'auto, il suffit d'utiliser du carburant diesel et de frotter légèrement. L'enduit noir disparaît très facilement. Toutefois, n'employez pas d'essence ordinaire. Celle-ci fait écailler la peinture de l'auto et endommage les vitres de l'auto.

La desserte de la route 185, à Ville-Dégelis, se concrétisera bientôt pour ces résidents, puisque la municipalité a accordé, lors de sa dernière séance de conseil, à la firme Lajoie, Pellerin et Associés, la confection des plans et devis qui seront remis au Ministère des Transports, par la suite.

Même si l'on soutient que l'environnement de Cabano est très sain, avec toutes les installations qui veillent à sa conservation (usine d'épuration et de filtration), on est toutefois dérangé par une odeur qui demeure, depuis le vidangeage des bassins d'épuration. Alors, ne dites pas que c'est la pâte à papier qui dégage ces odeurs. Ce sont bien les égouts de l'usine et de la ville qui dérangent votre odorat.

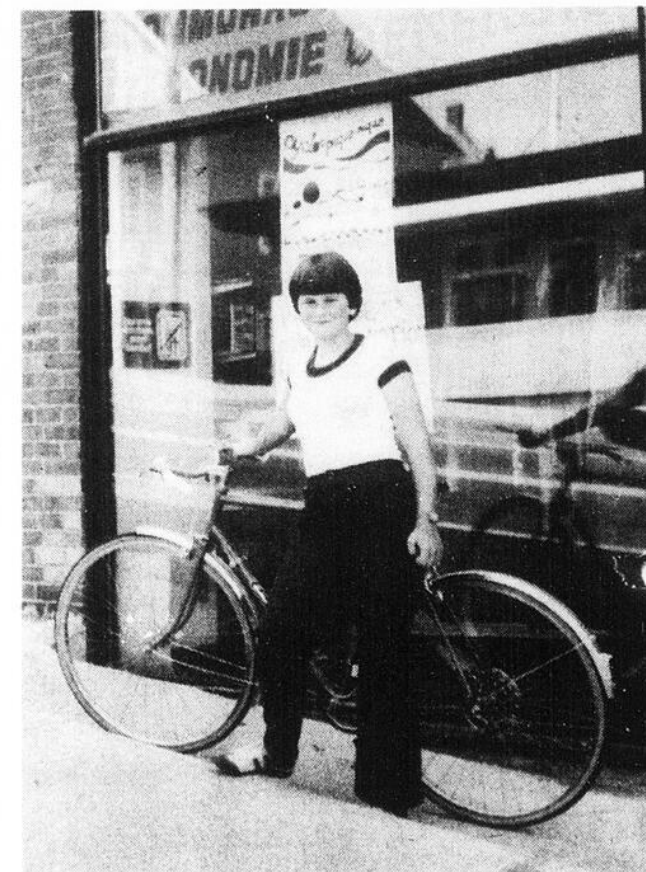
Le cirque Gill était de passage à Cabano, en fin de semaine. Les courses folles, les châteaux hantés et les pommes de terre dans le sirop, savent encore attirer la foule, à en croire par la présence de nombreux enfants et des grandes personnes sur les terrains.

Le roi du pogo, de la Cité de Rivière-du-Loup, n'est nul autre que Jean Têtu, qui a profité d'une distribution gratuite de pogos dans la ville, pour en commander six, livrés par taxi, à sa résidence...de quoi faire un gueuleton royal!

Claude Thériault retourne à ses origines familiales et à ses aptitudes premières. Claude, qui est l'animateur et chroniqueur sportif des stations CJFP-CKRT-TV, jusqu'à tout récemment, retrouve la mécanique à laquelle son père l'a initié, en prenant emploi chez Robert Têtu.

Le J.A.L. est venu à bout de ses recommandations auprès de la Cie Bell Canada, notamment en ce qui concerne les frais tarifaires entre les localités regroupées de la coopérative, et les indicatifs 899 et 855. Depuis le 4 juillet, les frais interurbains sont donc abolis entre Notre-Dame-du-Lac et ses environs, de même qu'entre Squatteck et son territoire, et ce, sans frais supplémentaires.

### Gagnante d'une bicyclette au Cyclo Pique-nique



Lors du Cyclo pique-nique qui a eu lieu le 16 juillet dernier, sous les auspices du Centre Communautaire d'Economie d'Energie de Rivière-du-Loup, la jeune Jacinthe Thériault a été l'heureuse gagnante d'une bicyclette 10 vitesses offerte par le magasin Rivière-du-Loup Chain Saw. D'autres prix de participation offerts par le magasin Sports Experts ont été gagnés par Line Gendron, Jacques Côté et Sylvain Thériault. Félicitations aux gagnants et à tous les participants.

# Le fondateur de D Katmmavik, Jacques Hébert de passage au Témiscouata

Le président-fondateur de l'organisme Katimavik et de Jeunesse Canada

Monde, M. Jacques Hébert, était de passage au Témiscouata, accompa-

gné de l'écologiste et écrivain M. Pierre Massicotte et de M. Claude

Longpre, architecte, venus visiter les groupes de jeunes participants à Katimavik et le nouveau projet de J.A.L.

au Manitoba et au Témiscouata.

de la nature et de l'énergie, l'utilisation des formes d'énergie nouvelles et la découverte de son pays intégrée à une expérience de groupe sur une durée de neuf mois consécutifs.



M. Jacques Hébert, président fondateur du projet Katimavik, M. Claude Longpré, directeur du projet et architecte, et M. Pierre Massicotte, directeur du projet et écologiste.

C'est mercredi dernier que les représentants du conseil d'administration de Katimavik sont venus visiter les groupes de participants de Cabano, St-Louis-du-Ha! Ha! et de St-Modeste, dans une rencontre qui a eu lieu au Fort Ingall de Cabano. Par la suite, leur voyage les a conduit sur le territoire J.A.L., qui recevra notamment trois groupes de Katimavik pendant l'année 1978-1979.

L'actuel groupe, en séjour au Témiscouata, partira le 25 juillet prochain, pour faire place à un deuxième projet, accordé par le gouvernement canadien, et débutant le 2 août prochain. Trois groupes viendront à nouveau vivre dans la localité de Cabano et pour une première expérience, à Lejeune.

Trente-sept participants seront répartis dans les localités de Cabano et Lejeune. Les projets soumis à Cabano sont sensiblement les mêmes que ceux de l'an dernier, soient le balisage de sentiers, les travaux au Fort Ingall. Les municipalités du J.A.L. et la Coopérative c'est celle-ci qui a soumis le projet, se partageront le temps des jeunes participants à Katimavik. Les travaux s'effectueront notamment à l'érablière de Lejeune, par l'agrandissement de la cabane à sucre, sur les sentiers pédestres écologiques et équestres à l'organisation du festival du pointu.

De plus, M. Claude Reich responsable de la région de Québec, au bureau de Québec, a accompagné les visiteurs et également Mme Cécile Gagnon, de St-Emile-D'Aclair, nouvelle coordonnatrice du projet dans la région.

Selon M. Jacques Hébert, la première année de fonctionnement de Katimavik s'est révélée un succès et l'on assure que la deuxième année sera plus profitable encore, par une organisation planifiée plus à l'avance. De plus Katimavik recevra un nombre accru de participants, passant de 1,000 à 1,400 pour la prochaine année.

En outre, M. Jacques Hébert a précisé que le projet de serre expérimentale et l'initiation à la récupération et la conservation des énergies, seraient l'un des principaux objectifs qui sera respecté au cours de cette deuxième année du projet-pilote.

MM. Hébert, Longpré et Morrissette ont rencontré et discuté avec les participants du groupe Katimavik afin de connaître et d'effectuer l'appréciation de leur séjour de neuf mois à travers le Canada. Un diaporama réalisé par le chef de groupe présent, a en outre, fourni un excellent aperçu de leur passage à Terre-Neuve.

Dix projets seront servis par l'organisme, au Québec, soit quatre de plus que l'an dernier. Notre région recevait neuf groupes l'an dernier. Par ailleurs, les objectifs et structures de fonctionnement demeureront les mêmes, soient l'initiation des jeunes à la survie en nature, à la conservation

## Financement du C.L.S.C.

### La direction du Centre de Santé Boisbouscache veut rencontrer le ministre Lazure

(N.B.)- Le conseil d'administration du Centre de Santé Boisbouscache, dont le siège social est à Trois-Pistoles, a réclamé récemment une entrevue dans les meilleurs délais avec le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure en vue de provoquer un déblocage devenu urgent dans le secteur de santé communautaire de cette institution.

Dans un premier temps, le conseil d'administration veut sensibiliser le ministre Lazure en lui démontrant qu'il est impératif que celui-ci agisse sans autre délai. Si le ministre n'accède pas à cette demande de fonds, les autorités du Centre de Santé Boisbouscache feront appel à l'appui de la population et du personnel, sous forme de pétitions, et de lettres individuelles adressées au ministre des Affaires sociales. Les requérants veulent que le C.L.S.C. obtienne le minimum vital, sur le plan financier, pour financer les services existants.

Le directeur du Centre régional de Santé et des Services Sociaux de la Région de Québec, M. Gérard D. Douville, assistera à la rencontre des administrateurs du Centre de Santé Boisbouscache avec le ministre Lazure.

On sait que le Centre de Santé Boisbouscache regroupe un centre local de services communautaires (C.L.S.C.), un centre hospitalier de soins prolongés de 47 lits, et un centre d'accueil pour personnes âgées de 78 lits.

Le centre de santé communautaire ou le C.L.S.C., s'oriente vers un déficit de \$75,000.00 si des fonds de financement de son opération ne sont pas mis en disponibilité très rapidement.

Le conseil d'administration a également signifié sa volonté de voir le député du comté, M.

Jules Boucher, le directeur général de la Fédération des C.L.S.C., M. Jacques Gagné, et le



**Entreprises  
J.C.M. Enr.**

\*\*\*\*\* **Avis** \*\*\*\*\*

**492-2314**

Les Entreprises J.C.M. Enr. distributeur "Agence Compact" tient à aviser toute sa clientèle que son bureau est toujours situé au

**325 Place de l'Amitié à St-Pascal**

**DÉFIEZ NOS  
REPRÉSENTANTS**

Vente et réparation de toutes  
marques de balayeuse

**TIRAGE D'UN  
APPAREIL COMPACT C-9**

A TOUTES LES 50 VENTES

**CADEAU D'UNE  
VALEUR DE \$20**

A CHAQUE DÉMONSTRATION

**VOYEZ EN ACTION  
CET EXTRAORDINAIRE**

*Compact*

UN NOUVEAU CONCEPT DE NETTOYAGE AU FOYER

- 25 ans de garantie
- ne perd jamais sa succion
- principe unique de fonctionnement conçu pour durer longtemps
- 25 ans de service gratuit
- 50% d'échange en tout temps
- batteur de tapis en option

**25 ans de GARANTIE**

**Pour démonstration gratuite**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

No. Tél.: \_\_\_\_\_

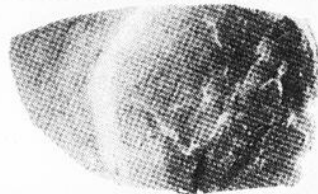
**Marché**  
**D'amours** LITEE  
63 Fraserville 862-8255  
Rivière-du-Loup



- HEINZ SOUPE TOMATES .19  
Bte 10 oz.
- PUNCH SAVON Poudre 2.49  
Bte 5 lbs.
- CHRISTIE BISCUITS THE SOCIAL .79  
Bte 400 gr.
- PEPSI COLA .29  
Bout. 26 oz.
- COQUET POULET DESOSSE 2.39  
Jarre 15 oz.
- CORDON BLEU PATE DE JAMBON .79  
Bte 7 oz.
- SANKA CAFE INSTANT 5.88  
Jarre 8 oz.
- SUGAR CRISP CEREALES 1.12  
Bte 400 gr.
- KRAFT MARMELADE ASST. 1.19  
Jarre 24 oz.
- HABITANT RELISH SUCREE .69  
Jarre 15 oz.
- KRAFT MAYONNAISE .87  
Jarre 16 oz.
- SCHWARTZ VINAIGRE .79  
Bout. 80 oz.
- SCHWARTZ VINAIGRE .99  
Bout. 128 oz.

## BOUCHERIE

- CUISSE DE POULET FRAIS .98 Lb.
- POITRINES DE POULET FRAIS 1.28 Lb.
- PAIN DE POULET 1.18 Lb.
- SAUCISSE FUMÉES Pqt. 1 lb. 1.18
- BACON TRANCHE ST-CASTIN Pqt. 1 lb. 1.59
- JAMBON EPAULE FUME [PIC NIC] 4 à 6 lbs. lb. .88



- ST-CASTIN FEVES JAUNES COUPEES .35  
Bte 19 oz.
- ST-CASTIN ASPERGES COUPEES .59  
Bte 10 oz.
- ST-CASTIN THE EN SACHETS 1.70  
Sac 100 s.
- ST-CASTIN OIGNONS SUCREES .84  
Jarre 12 oz.
- ST-CASTIN POIS A SOUPE .85  
Sac 2 lbs.
- ST-CASTIN PAPIER ALUMINIUM .51  
Pqt. 12 x 25
- ST-CASTIN ESSUIE-TOUT 1.04  
Pqt. 2 roul.
- ST-CASTIN EAU JAVELLE .81  
Bout. 128 oz.
- ST-CASTIN ASSOUPPLISSEUR TJSSUS .79  
Bout. 64 oz.

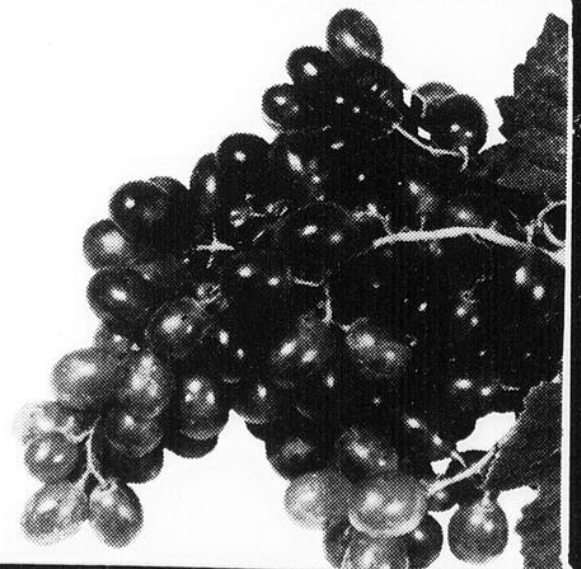
alimentation  
**GEM**  
GEM l'épicier que GEM  
bière  
et  
cidre

- DUNCAN HINES MELANGE A GATEAUX ASST. .69  
Bte 18.5 oz.
- FIVES ROSES FARINE 1.05  
Sac 5 lbs.
- BAGGIES SACS A SANDWICH .69  
Bte 100

- CONFIDET SERVIETTES SANITAIRES SANS CEINTURE .99  
Bte 12
- SWANS DOWN PAPIER TOILETTE 1.79  
Pqt 6 roul.
- PALMOLIVE DETERGENT LIQUIDE 1.03  
Bout. 24 oz.
- COLGATE SAVON TOILETTE .99  
Pqt 5 barres.
- MARYLOU MARGARINE DURE .55  
1 lb.
- AIR CARE DESODORISANT .57  
Canette 7 oz.
- VIAU BONBONS A-B GOMMES .89  
Cello 680 gr.



- FEVES JAUNES CULTURE DU QUEBEC .39  
Canada No. 1 lb.
- RAISINS ROUGES VARIETE "CARDINAL" PRODUIT DES E.U. .75  
Canada No. 1 lb.
- ECHALOTES CULTURE DU QUEBEC .35  
2 Pqts.
- PECHES PRODUIT DE LA CALIFORNIE .69  
Canada No. 1 lb.



# POUR VOTRE 2<sup>IÈME</sup> ACHAT EN IMPORTANCE, OFFREZ-VOUS LE 1<sup>ER</sup> CHOIX!



Le plus important achat que la plupart des gens font est celui d'une maison.



Le deuxième est celui d'une voiture.

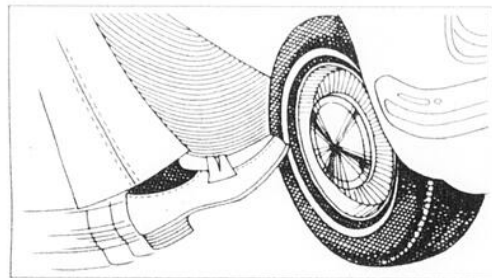
La plupart des gens qui font deux achats importants dans leur vie s'achètent une maison et une voiture. Ils sont généralement plus prudents et plus méticuleux dans le choix de leur maison. Ils vont en voir plusieurs, les comparent, les évaluent selon leurs besoins avant de prendre une décision.

Malheureusement, les acheteurs de voitures neuves n'en font pas toujours de même; souvent, ils agissent émotivement et spontanément, sans

prendre le temps qu'il faut pour y penser et comparer. Pourtant, la Honda Civic adore les comparaisons. Comparez le groupe motopropulseur de la Civic, sa traction avant et son moteur monté transversalement au-dessus des roues motrices. En plus d'améliorer sa traction pendant l'hiver, le principe de la traction avant rend la Civic plus agréable à conduire. Comparez la suspension de la Civic. Alors que beaucoup de voitures sont équipées d'un essieu rigide à l'arrière, la Civic, elle, vous offre une suspension MacPherson à jambe de force, indépendante aux quatre roues. Il s'agit d'un système de suspension coûteux que l'on retrouve rarement sur les voitures à prix modiques. Mais le roulement confortable et la tenue de route remarquable qu'il permet en valent vraiment la peine.

Comparez l'habitacle de la Civic. Bien que de l'extérieur, on ait une impression de petitesse, vous constaterez qu'à l'intérieur, on trouve probablement tout l'espace qu'on veut.

Ceci s'explique par sa forme trapézoïdale, que Honda a présenté pour la première fois avec succès au Canada. Elle permet d'obtenir un maximum d'espace intérieur tout en réduisant au minimum les dimensions extérieures. Sa tenue de route est aussi extrêmement stable sur la grande route. Voyez la liste des caractéristiques standard de la Civic: Servofreins à disque autoréglables à l'avant, direction à crémaillère, boîte à 4 vitesses,



Si vous achetez une voiture neuve en donnant un coup de pied sur les pneus, vous finirez par vouloir vous en donner à vous-même!

moquette, vitres teintées, dégivreur de glace arrière et sièges-baquets entièrement inclinables. Puis, regardez et comparez la qualité et le fini de la voiture. Examinez les panneaux et les joints, et voyez comment le tout est assemblé avec soin. Voyez la moulure qui sert à empêcher les égouttements et les courants d'air. Voyez l'ajustement de la moquette. Inspectez les détails du tableau de bord. Plus vous examinerez la Civic de près, plus vous désirerez en posséder une. Et surtout, faites ce que vous ne pouvez pas faire en achetant une maison... faites-en l'essai sur route.

Vous comprendrez tout de suite pourquoi, en seulement quatre ans, la Honda Civic est devenue la petite voiture qui se vend le plus dans tout le Canada.\*

**HONDA**

\*Source: R.L. Polk, ventes de voitures neuves, 1977.



**Honda. Une voiture de 1er choix ne peut être de seconde qualité.**

Vous trouverez des Honda à essayer maintenant chez les concessionnaires suivants:

**Vulcanisation Dubé & Ouellet Itée**

293 Témiscouata Rivière-du-Loup Tel.: 862.6631



### Café Instant

Nescafé 10 ozs

5.39

### Pâtes alimentaires

Catelli 500 gr.

.43

### Tomates de choix

Co-Op bte 28 oz.

.49

### Café régulier

moulu Maxwell

2.99

### Savon Ivory

Pqt 4 barres

.79



### Liqueurs canettes

Co-OP 10 ozs

ch. .18

caisses 24 4.00

### Margarine Lactancia

Bte 2 lbs

1.49

### Blé d'Inde

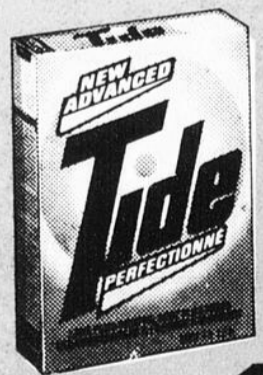
Grain Niblets 12 oz.

.43

### Détergent poudre

Tide bte 6 litres

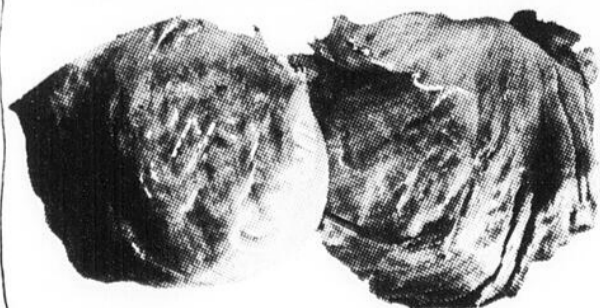
2.99



### Jus de tomates

Heinz Bte 19 ozs

.29



### Laitue pommée

Pr. Québec gr. 18  
Canada no 1 chacune

.28

### Radis

Cello produit du Québec Pqt

.19

Pruneaux Santa Rose

gr. 4X5 produits EUA c Canada no 1 la lb.

.49

### Nectarines

Produits U.S.A. gr. 96 la lb.

.59

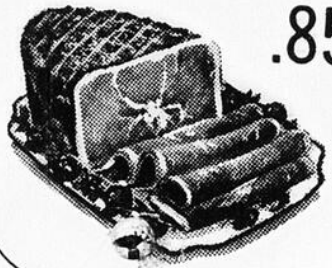
**Saucisse de bologne .89**

Fumé ou ciré C.C.S. tranché sur demande

**Jambon Picnic**

Fumé C.C.S.

**.85**



**Filet de sole**

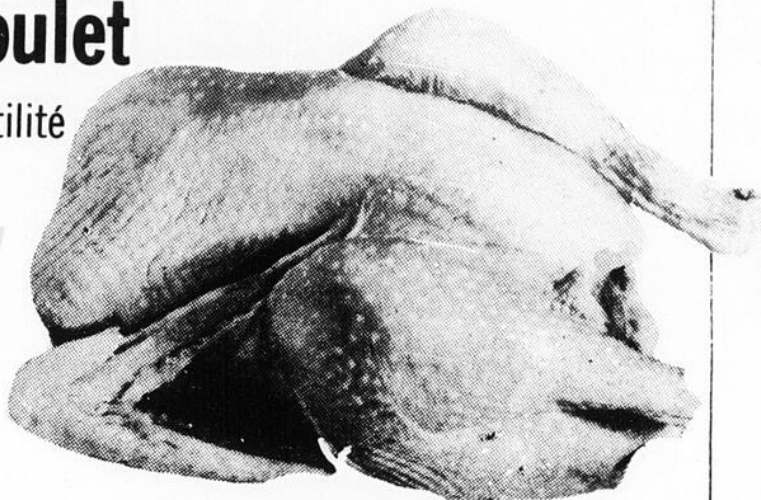
Congelé  
corvette la lb.

**1.75**

**Poulet**

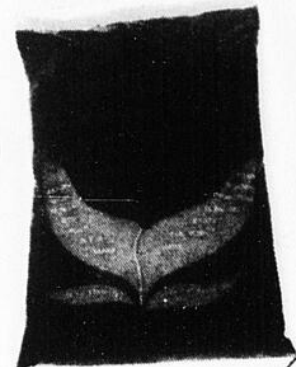
Can. Cat. Utilité  
la lb.

**.87**



**Terre noire**

50 lbs



**1.99**

**Cristaux Tang**

A saveur d'oranges  
4 env.

**.99**

**Huile végétale**

Crisco  
3 litres

**3.59**

**Eau minérale**

Montclair  
bout. 30 ozs.

**.45**

**Lait Carnation**

Liquide  
16 ozs.

**.45**

**Champignons**

morceaux  
10 ozs.

**.73**

**Marmelade**

3 fruits Kraft  
24 ozs

**1.15**

**Jus F.B.I.**

bout. 6 ozs fruits ass.  
pqt 6 bout.

**.83**

**Soupes Lipton**

poulets et nouilles  
pqt 4 env.

**.89**

**Assouplisseur**

Downy liquide  
3 litres

**2.75**

**Eau javel**

Co-Op  
bout. 128 ozs.

**.75**

**Papier toilette**

Cotonnelle  
Pqt 4 rlx

**.99**

**Sucre**

4 kg

**1.69**

**Charbon de bois**

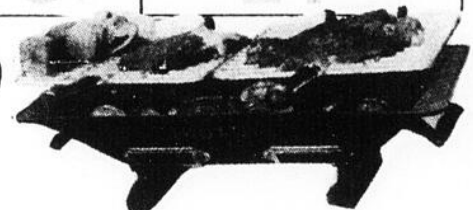
Ste-Rose Format 10 lbs

**1.69**

**Poêle Hibachi**

10 lbs de charbon de bois gratis

**5.99**



C'est la course aux aubaines  
dans le mail du Centre d'Achats

**CO-OP**



Service de vaisselle 20 pièces en  
verre résistant. Pour 4 personnes.

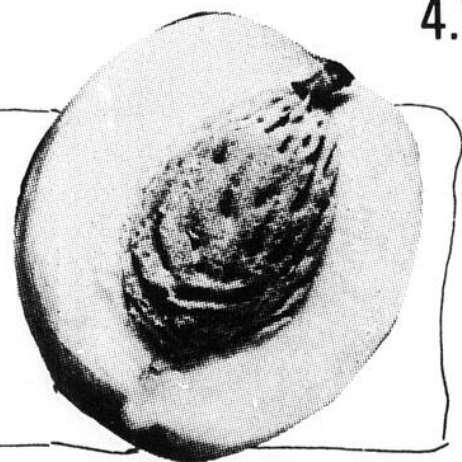
**15.99**

Fumier mouton 50 lbs

**4.99**

Rivière-du-Loup  
**50%** d'escompte  
sur certains articles

**CENTRE  
D'ACHATS**



# La situation de l'industrie du sciage dans l'Est du Québec

"L'industrie du sciage de l'Est du Québec est malade. Trente-cinq usines de toutes catégories et de toutes tailles ont fermé leur porte au cours des cinq dernières années. Le mouvement ne semble pas terminé. On s'attend à ce que d'autres entreprises utilisant le bois comme matière première cessent leurs activités à court et moyen termes."

C'est ainsi que débute le

compte rendu d'une tournée exploratoire sur l'industrie du sciage dans l'Est du Québec, accomplie par le bureau régional du ministère des Terres et Forêts, dont particulièrement M. Francis Gagné. Cette tournée s'est déroulée du 9 mai au 23 juin 1977, au cours de laquelle trente-deux entreprises ont été visitées.

On se souvient que le 13 avril

1977, le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, demandait de former un comité technique spécial qui serait chargé d'étudier la situation des scieries dans la région du Bas St-Laurent - Gaspésie. Ce comité se composait des principaux agents économiques préoccupés par la question soit les industriels du sciage, les travailleurs, les syndicats de producteurs de bois, les sociétés et

groupements, le Conseil de la Forêt et le ministère des Terres et Forêts.

En plus de décrire en détail les principales caractéristiques des usines de sciage de l'Est du Québec, cette étude a mis en lumière les nombreux problèmes que connaît ce type d'industrie dans notre région - tant en ce qui concerne la main-d'oeuvre, l'équipement, l'approvisionnement que la production et la mise en marché. Nous essaierons dans les lignes qui suivent de vous en livrer l'essentiel.

### -Survie par le regroupement-

Les usines de sciage dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie se localisent dans des municipalités de petite taille et dont la population est en décroissance. Elles sont dispersées sur l'ensemble du territoire en raison de la nécessité de se localiser à proximité de la ressource. Selon l'avis de l'auteur, la taille des entreprises de l'Est du Québec étant facilement réduite par les possibilités d'approvisionnement, elles devront de toute évidence se regrouper si elles veulent continuer d'exister.

La production des usines de sciage de l'Est du Québec quitte la région en n'ayant subi qu'un minimum de transformations. C'est simple, mais ce n'est pas payant. L'auteur s'interroge à savoir s'il est possible de pousser davantage le niveau de transformation de la production dans notre région.

La mécanisation devenue nécessaire afin d'augmenter la productivité de l'industrie du sciage, a entraîné une diminution des emplois en forêt, puis en usine. Le travail tant en forêt qu'à l'usine, est saisonnier, la sécurité d'emploi est quasi inexistante, les conditions de travail laissent à désirer, la rémunération est faible. Souignons en passant que la majorité des travailleurs dans l'industrie du sciage n'appartiennent à aucune organisation syndicale.

### -Problèmes d'approvisionnement-

Les problèmes d'approvision-

nement et de mise en marché ne sont pas complètement indépendants de cette situation. En effet, les industriels du sciage de l'Est du Québec souffrent d'un manque chronique d'information: sur leur approvisionnement à court, moyen et long termes, sur les forêts privées et publiques, sur les marchés donc sur les prix, sur les tendances des marchés, sur ce qu'ils doivent produire pour répondre aux besoins, sur les produits. Cet état de fait les amène à gérer leur entreprise à vue. Ce sont les travailleurs et leurs familles qui en subissent les contre-coups.

Afin de rationaliser l'exploitation de la ressource, l'auteur suggère la création systématique des cinq grandes coopératives forestières (une par unité de gestion) dont les membres seraient les travailleurs en forêt et dont les tâches exclusives seraient la culture intensive, la récolte et le transport de la matière première.

Ce rapport aura des suites. Depuis sa sortie au mois de mars 1978, le Conseil de la Forêt de l'Est du Québec a tenu une séance de son conseil d'administration à laquelle étaient conviés des représentants des travailleurs de l'industrie du sciage et du ministère des Terres et Forêts. De cette rencontre au cours de laquelle la situation de l'industrie du sciage a fait l'objet des discussions, certaines re-

commandations sont ressorties. D'une part, il a été proposé que le territoire de l'Est du Québec soit zoné en tenant compte de la capacité de la forêt et que, par voie de conséquence, aucun nouveau permis d'établissement d'usine ne soit accordé dans les zones où il existe une saturation de l'offre de la matière première.

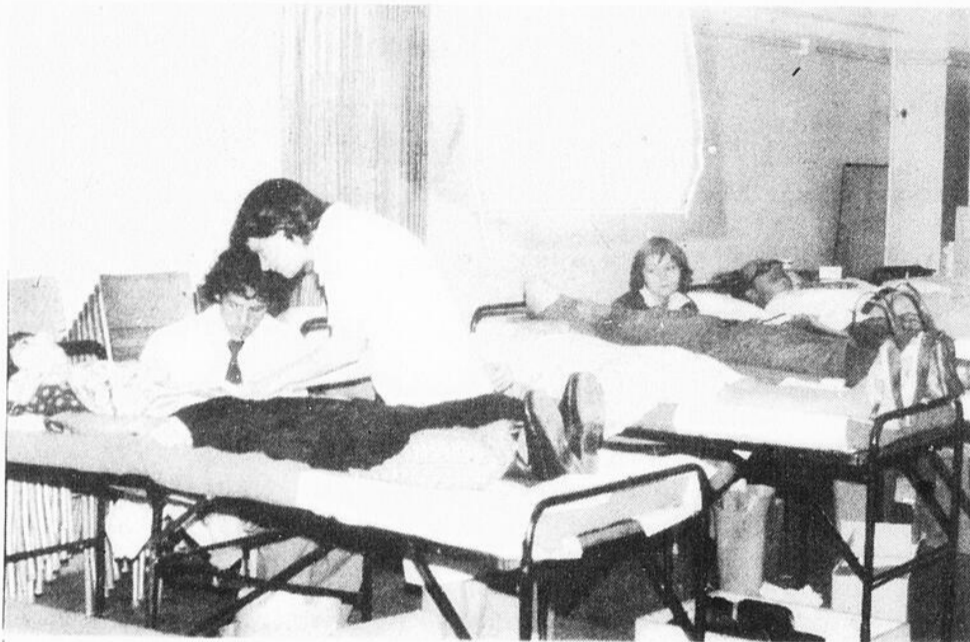
### -Programme de modernisation-

La partie populaire a également demandé que le MTF mette en place un programme de modernisation et d'amélioration des usines de sciage et un programme d'aide qui soit particulier à la Gaspésie au sujet du transport.

Quant à la question des coopératives forestières, les représentants de la partie populaire s'interrogent sur les conséquences possibles de leur création étant donné qu'il existe déjà des organismes de gestion en commun, soit les groupements forestiers et les sociétés d'exploitation des ressources.

Dans l'esprit d'élargir davantage la consultation sur cette question d'importance pour notre région, le Conseil de la Forêt de l'Est du Québec envisage sérieusement la possibilité de tenir une assemblée générale à l'automne qui porterait sur l'industrie du sciage.

## Clinique de sang à Notre-Dame-du-Lac



La clinique de Sang qui s'est tenue à Notre-Dame-du-Lac, sous les auspices du secteur Témiscouata de la Croix-Rouge Canadienne, a dépassé son objectif, fixé à 200 donneurs, par un nombre de douze personnes additionnelles à ce chiffre.

Cette clinique s'est déroulée grâce à de nombreux bénévoles, dans les paroisses et à l'accueil du centre des loisirs de Notre-Dame-du-Lac, sous la présidence de Mme Gemma Label.

Photo Thérèse Beaulieu

## CONSTRUCTION MARCEL CHAREST et fils inc.

Saint-Pascal

492-5911

POSSEDE TOUT CE QU'IL VOUS FAUT, TEL QUE:

- MATERIAUX POUR RENOVATION OU CONSTRUCTION
- AGENCE DE FENETRE A MANIVELLE LAURENDEAU et MARTIN ET FILS
- DEPOSITAIRE DE PEINTURE MOBIL
- DE FAMEUX FOYERS ISOLES



BIENVENUE A L'EXPOSITION  
DE  
**KAMOURASKA**  
ET RENDEZ-VOUS NOUS VOIR  
A NOTRE MAGASIN

UN ESCOMPTE DE 10%  
VOUS SERA ACCORDE

## Subventions fédérales à des organismes de la région

Deux organismes du comté de Rivière-du-Loup Témiscouata ont bénéficié récemment de subventions du Ministère fédéral de la Santé Nationale et du Bien-être social, dont le titulaire est l'honorable Monique Bégin.

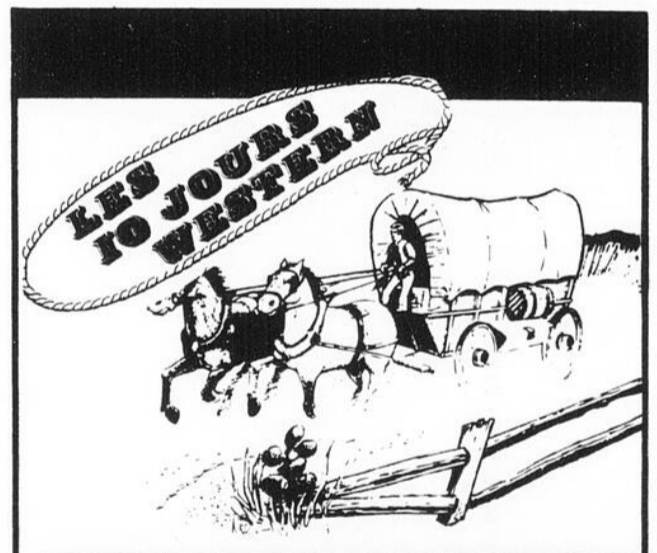
C'est au nom de cette dernière que M. Rosaire Gendron, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata aux Communes a annoncé l'octroi de ces subventions.

Une subvention au montant de \$3,006.00 est accordée au Comité des Bénéficiaires de Trois-Pistoles, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons. Le président de ce projet est M. Ludger Bernier. Ce comité a demandé une deuxième subvention pour compléter l'équipement de son local et agrandir son champ d'activités.

Une subvention au montant de \$4,475.00 est accordée au Club de l'Age d'Or de Notre-Dame-du-Lac. Le président de ce groupe est M. David Rioux. Le Club de l'Age d'Or de Notre-Dame-du-Lac a demandé une subvention dans le but d'aménager un parc pour ses membres et agrandir son champ d'activités.

Elle se continue la vente CHEZ  
LAURENT APRIL MEUBLES de St-  
Hubert.  
Tél.: 497-3651

Toute la marchandise est laissée à un  
très bas prix pour cause de réparation.



NOUS VOUS OFFRONS

ESCOMPTE DE  
**25%**  
SUR BRELOQUE ET  
CHAINE EN OR

**15%**  
SUR  
TOUT CADEAU

**BIJOUTERIE  
SAINT-GERMAIN ENR.**

Centre d'Achats 862-9057

# 'J'ai le béguin pour provigain

Epicerie MAILLOUX inc.

342 Temiscouata, Rivière-du-Loup

## les fruits et légumes

**RAISINS "SEEDLESS"**  
Gros et sucrés,  
de Californie Canada No. 1

La livre

**.89**



**Jus Allen**  
orange, raisin ou fruit  
punch

48 onces

**.49**



**Jus de tomates**  
Provigo fantaisie

48 onces

**.55**



**Céréale Corn Flakes**  
Kellogg

675 grammes

**.95**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 29 JUILLET 1978  
POUR LES MARCHANDS DESSERVIS PAR  
PROVIGO INC. DIVISION QUEBEC

Salade de choux  
Rochette  
16 onces **.78**

Concombres Longs et verts  
du Québec, Canada No. 1  
Chacun **.22**

Bleuets Nouvelle Récolte  
du New-Jersey, Canada No. 1  
La chopine **1.19**

Laitue Boston Jeune et  
tendre, Grosseur 16, Produit  
du Québec Chacune **.29**

## les viandes

**BIFTECK DE RONDE**  
Boeuf de Première Qualité

Canada,  
Catégorie A

La livre

**1.88**



**Confiture Carmélite**  
fraises ou framboises  
avec pectine

24 onces

**.87**



**Gâteaux Vachon**  
billot à la gelée  
ou à l'érable

Boîte de 6

**.87**



**Assiettes**  
Chinet lunch

20 assiettes 8 3/4 pouces

**.82**

## les produits surgelés

Diner Cordon Bleu  
20 onces **.87**

Jus d'orange concentré  
de Floride Kent  
12 onces **.77**

Margarine Molle  
Lactantia  
2 livres **1.66**

## les produits Provigo

Biscuits soda Provigo  
salés ou non salés  
2 livres **1.27**

Pizza Suprême  
McCain  
17 onces **1.79**

Margarine dure  
Thibault  
La livre **.62**

Suçons congelés Provigo  
assortis  
Format de 36 **.79**

## l'épicerie

Biscuits Goglu  
de Lido  
28 onces **1.09**

Pêches Provigo semies  
ou tranchées choix  
14 onces **.50**

Céréale asst. Heinz  
pour bébés  
8 onces **.63**

Rince bouche  
Scope  
500 ml. **1.68**

Patates chips  
Provigo  
225 grammes **.89**

Aliments asst. Heinz  
pour bébés  
4 1/2 onces **.25**

Détergent  
Punch  
2.4 kilos **.62**

Bifteck ou Roti  
Pointe de Surlonge  
La livre **2.28**

Roti de Croupe  
Partie du haut  
La livre **2.38**

Roti de Croupe  
avec Os  
La livre **1.88**

Cube de Boeuf  
à bouillir  
La livre **2.78**

Bifteck Délicatisé  
Frais et tendre  
La livre **2.38**

Cretons frais  
De Roy  
10 onces **1.18**



**épargnez**  
de 10% à 40%

comparé aux produits de marques nationales  
avec les produits génériques sans nom

Les produits génériques sont des produits de qualité équivalente à ceux des marques nationales, mais à un prix inférieur. Ils sont fabriqués par des entreprises canadiennes et offrent une excellente valeur pour l'argent. Les produits génériques sont disponibles dans toutes les épiceries Provigo.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

...et provigain  me le rend bien."

## Mouvement du K.R.T.

La Chambre de Commerce de St-Pascal vient de mettre sur pied un Comité-Jeunesse. Le but de ce Comité est d'établir des liens entre les jeunes et les moins jeunes. Les membres de ce Comité formé essentiellement de jeunes préparent une journée jeunesse pour le 13 août prochain.

M. Marc Thériault annonce que les Chevaliers de Colomb de St-Pascal patronneront une CLINIQUE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE le 21 août prochain.

Le Corps de Majorettes "Les Marquises de St-Pascal", participera au Championnat Provincial 1978, à Rimouski, au mois d'août prochain.

Le Club de l'Age d'Or de St-Pascal organise un voyage pour le 14 août. Cette tournée de quatre jours, permettra aux voyageurs de visiter les Chutes Niagara et Mille-Iles.

Un pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine, aura lieu vers la mi-août. Cette activité religieuse est sous la responsabilité du Club de l'Age d'Or de St-Pascal.

### SOYEZ EN AFFAIRES!

Faites la promotion d'un système de publicité nouveau et exclusif dans un territoire réservé et défini, à temps plein ou partiel. De l'expérience dans ce domaine est un atout mais votre ambition et la connaissance de votre région sont plus importants. Très bon profit annuel pour un petit investissement en temps et capital. Etes-vous intéressé? Ecrivez-nous et donnez-nous quelques renseignements à votre sujet ainsi que votre numéro de téléphone. Tous renseignements resteront confidentiels.

#### MEDIA PROTEL INC.

B.P. 1164, STATION "A"  
MONTREAL, (QUE.) H3C 2Y3

# c r i d information

## La problématique de l'Est du Québec L'armature urbaine et l'espace rural

Nous traitons à nouveau cette semaine d'un autre chapitre de La problématique de l'Est du Québec publiée par l'Office de Planification et de Développement du Québec.

### 1- L'armature urbaine.

L'armature urbaine de la région est composée de quinze agglomérations: il s'agit de La Pocatière, St-Pascal, Rivière-du-Loup, Cabano, Trois-Pistoles, Rimouski, Mont-Joli, Amqui, Matane, Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts, Gaspé, Chandler, Paspébiac et

New-Richmond.

Soulignons que notre région est la moins urbanisée au Québec (ce qui n'est peut-être pas un mal). L'ensemble de ces agglomérations représentaient en 1976 plus de 43% de la population régionale.

Le réseau urbain de notre région n'est pas centré sur une seule agglomération. En effet, il n'existe pas dans l'Est du Québec de pôle de croissance véritable, capable de structurer

le territoire et d'intégrer les multiples petits centres entre eux.

Cependant, si l'on essaie de dégager une hiérarchie des centres urbains de la région à partir des services privés et publics qu'ils offrent à leur population, on se rend compte que les deux pôles les plus importants sont Rimouski et Rivière-du-Loup. Le second palier est composé de Gaspé et de Matane; les villes de Mont-Joli et de Ste-Anne-des-Monts viennent ensuite. Un quatrième niveau regroupe les petits centres de service que sont La Pocatière, Amqui, Trois-Pistoles, Chandler. Enfin, St-Pascal, Paspébiac, Cabano, Cap-Chat et New-Richmond constituent le dernier palier de cette hiérarchie.

Le réseau urbain est morcelé, ce qui entraîne un coût des infrastructures industrielles et des équipements nécessaires au développement économique.

L'auteur termine cette section en posant des interrogations sans toutefois apporter

quelques éléments de solutions. L'industrialisation et l'urbanisation ne contribueront-elles pas, si elles se poursuivent dans l'avenir, à déstructurer davantage le milieu rural et même à accentuer le morcellement du réseau urbain? Etant donné l'absence de pôle urbain important dans la région, les principales villes de la région ne devraient-elles pas élaborer ensemble une stratégie visant à rendre plus complémentaires leurs structures économiques?

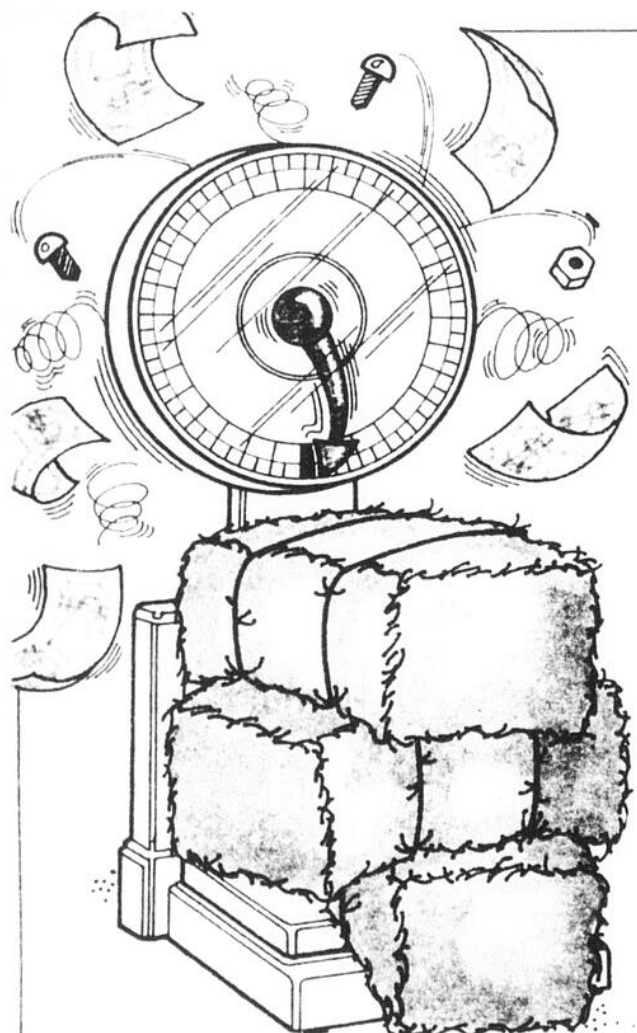
### 2- L'espace rural.

L'espace rural est composé de toutes les municipalités non comprises dans les agglomérations qui constituent l'armature urbaine de la région. La population de cet espace rural atteignait 179,975 personnes en 1976 et connaît depuis 1961 une importante régression.

Il faut dire que le monde rural a été le théâtre de profonds bouleversements au cours de la dernière décennie. Entre autres,

on assiste à une spécialisation des emplois et à la mécanisation des opérations. La complémentarité entre le travail forestier et l'agriculture ou encore entre la pêche et la forêt disparaît. La productivité par personnes s'accroît, libérant de la main-d'oeuvre dans l'espace rural et entraînant un exode démographique marqué. Cet exode s'attaque surtout à la population jeune, d'où un vieillissement de la population.

Il est nécessaire de rappeler que l'exode s'est sensiblement ralenti depuis quelque temps et qu'on assiste à une certaine revalorisation du milieu rural. Les efforts d'aménagement intégré des ressources n'y sont pas complètement absents. Quoique certaines personnes semblent en douter et nous nous permettons de citer le rapport: "Il n'en demeure pas moins que pour certaines personnes, ces initiatives demeurent marginales et que le coût de travaux de sylviculture à \$225-\$230 l'acre se révèle surtout à court terme une forme de paiement de transfert."



Pourquoi fertiliser les prairies et pâturages après chaque coupe?

Voici des arguments de poids...

- Augmentation considérable du rendement
- Augmentation du taux de protéine par hectare
- Digestibilité accrue par l'apport du soufre
- L'argument le plus pesant: Augmentation des profits

#### Recommandations Générales

- mélange de graminées et légumineuses	5-15-15 4-12-28	400 kg-HA
- Légumineuses seulement	0-8-32 0-15-25	400 kg-HA
- Graminées seulement	13-13-13 14-9-9	300 kg-HA

Les engrais XXX ne contiennent aucune matière inerte



une idée qui pousse!



Nous sommes également dépositaire de l'équipement



et de l'équipement de ferme

HOULE

Vente et service d'adoucisseur et filtreur pour eau.



Jean-Yves Mignault Inc.

Route 3 ouest St-Pascal 492-2705

Camp Musical St-Alexandre

# Le Québec participe

**St-Pascal [J.D.] - Le Ministère du Travail du Québec participe pour \$26,894.00 dans le déménagement du Camp Musical de St-Alexandre.**

La confirmation en était faite au député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, par le ministre lui-même, M. Pierre-Marc Johnson.

Dans le cadre d'un programme d'aide au travail, la somme versée sera affectée au parachève-

ment de 20 huttes, l'aménagement d'une cuisine, d'une salle de jeux et la construction de 2 huttes sanitaires.

Le projet, d'une durée de 12 semaines devrait nécessiter l'embauche de dix personnes.

Déjà, toutefois, le gouvernement provincial participe pour une bonne part dans la relocalisation du Camp Musical incorporé de St-Alexandre. Le Ministère des Affaires Cul-

turelles s'est impliqué l'année dernière et cette année pour une somme d'environ \$300,000.00 et le Ministère des Terres et Forêts aura défrayé le coût du déménagement des bâtisses.

Le Camp Musical était situé dans la Réserve de Parke au tout début, soit depuis 1975. Le Ministère des Terres et Forêts voulant conserver à la Station de Recherche Forestière sa pleine autonomie, a décidé en 1977 d'obliger

le Camp Musical à se trouver d'autres lieux. En retour, le Ministère acceptait de payer pour le déménagement.

Les subventions confirmées et un nouveau site trouvé, les travaux de relocalisation débutaient l'hiver dernier dans le cadre d'un projet Canada au Travail. Cet été, un autre projet fédéral, Jeunesse Canada au Travail, assure en partie une autre phase des aménagements.

## "L'eau vive" sur les tablettes?

Le rapport de la Conférence municipale de l'Est du Québec sur les infrastructures aqueduc-égoûts, intitulé: "L'eau vive" est-il destiné à demeurer sur les tablettes? C'est la question que se pose actuellement la COMEQ devant l'inertie du ministre des Affaires Municipales.

Le 15 mars dernier, M. Guy Tardif rencontrait les représentants de la Conférence municipale et félicitait celle-ci pour la qualité de son rapport qui reflétait une certaine "hauteur de vue". "C'est de la musique à mes oreilles" mentionnait le ministre des Affaires Municipales, ajoutant qu'il n'avait pas l'intention de laisser ce document sur les tablettes. Selon lui, certaines des trente recommandations contenues dans ce rapport seraient réalisées à court terme, probablement même en avril prochain.

Cependant, au 15 juillet 1978, aucune proposition n'était encore parvenue à la COMEQ. Doit-on en conclure, demande le président de la COMEQ, M. Rosaire Ouellet, que ce rapport va subir le même sort que ceux sur la régionalisation du Ministère des Affaires Municipales sur

Les problèmes d'infrastructure aqueduc-égoût ne sont pas résolus par des projets de réforme fiscale, de continuer M. Ouellet. Le droit du contribuable à de l'eau saine et buvable demeure et la Conférence municipale, a conclu son président, fera les pressions nécessaires pour que le Ministère des Affaires Municipales assume ses responsabilités.

# Le bien ne fait pas de bruit

Aujourd'hui, nous dirons un mot du Centre de Famille d'Accueil que l'Unité Domrémy de Rivière-du-Loup a ouvert, il y a quelque temps, au deuxième plancher du 4, de Gaspé.

tenté de vous dire ce qu'est le Centre de Famille d'Accueil de Rivière-du-Loup. En fait, ceux qui y ont eu recours ou qui en profitent présentement, témoigneraient sans doute que c'est même plus

que ça! Nous sommes heureux de vous nommer les principaux responsables de la fondation et du bon fonctionnement du Centre de Famille d'Accueil; ce

sont MM. Jean Bourdeau, Jean-Marie Lavoie, Maurice Beaulieu et Jean-Camille Potvin. Pour plus de renseignements, prière de composer le numéro de téléphone 862-6622. Au revoir!

Ce Centre, à notre avis, illustre de façon frappante le dicton "Le bien ne fait pas de bruit". En effet, il y a gros à parier que, malgré les bienfaits de cette oeuvre car c'est est véritablement une-nombreux sont ceux qui ignorent même son existence. Ce Centre sert de foyer temporaire à des personnes handicapées ou aux prises avec l'alcoolisme ou quelque autre toxicomanie. Elles y trouvent un excellent gîte-nourriture, logement et coucher, une atmosphère propice au repos et à la détente, un personnel dévoué, des occasions de se distraire, de se recréer sagement et de bénéficier d'une aide efficace et compréhensive de la part de spécialistes familiers avec leur problème.

Les salles de l'Unité Domrémy, au rez-de-chaussée, sont bien précieuses aux pensionnaires du Centre puisqu'ils peuvent s'y adonner à l'activité de leur choix: tennis de table, billard, cartes, visionnement de la télévision, audition de la radio, etc...En outre, en plein air, ils peuvent profiter, si leur coeur leur en dit, des jeux de croquet et de pétanque ou d'une vivifiante promenade à pied.

L'exercice de ces diverses activités, en plus de leur aider à traverser une épreuve souvent pénible, leur permet de se lier d'amitié avec des membres de l'Unité Domrémy de sorte que la chaleur humaine et l'attrait de loisirs variés conjugués contribuent à mettre dans leur vie le soleil dont ils ont tant besoin.

Ajoutons que les frais demandés aux pensionnaires sont très modérés, le Ministère des Affaires sociales défrayant une bonne partie du coût de la pension.

Et voilà! Nous avons

# Le Domaine Royal

Quel merveilleux site enchanteur, où il vous sera agréable d'y vivre!



- situé près des écoles
- à proximité du futur centre commercial
- à proximité du parc industriel, boul. A. Fortin
- un terrain de jeux y sera prochainement aménagé

Plusieurs modèles répondant à vos goûts:

- Unifamiliale
- Semi-familiale
- Multifamiliale



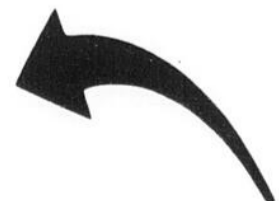
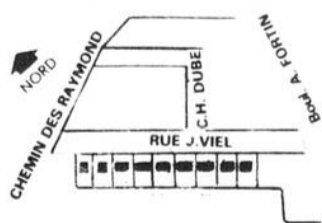
Ouverture de la maison modèle :  
Du lundi au vendredi de 1:00h. à 9:00h.  
Le samedi de 9:00h. à 5:00h.  
Le dimanche de 1:00h. à 5:00h.

**Libre immédiatement**  
Prix à partir de **\$28,000.**  
- incluant maison et terrain

Pour de plus amples informations:  
**862-9548**

Promoteur **Hénault & Gosselin**

Distributeur également des maisons



Pour les jeunes fréquentant les services récréatifs urbains

## Possibilités de vivre une expérience de plein air en milieu rural

Québec- A l'approche de l'été, la Fédération des agricotours offre aux jeunes fréquentant les terrains de jeu municipaux, les centres récréatifs ou tout autre organisme de loisirs pour jeunes, l'opportunité de passer une journée ou de faire du camping sur une ferme, par le biais de ses programmes "excursion à la

ferme" ou "camping à la ferme".

Ces programmes sont opérationnels entre le 1er juin et le 31 août de chaque année.

Les projets "excursion à la ferme" et "camping à la ferme" ont pour objec-

tifs principaux d'initier les jeunes au monde rural et agricole et de leur faire vivre une expérience originale de plein air, tout en les sensibilisant au respect et à la conservation de la nature et de l'environnement.

Des activités variées

Le contenu de la visite

ou du séjour est laissé à chacun des organisateurs. La FAQ peut cependant leur faire certaines suggestions qui les aideront à préparer leur journée ou leur séjour. Par exemple, on pourra réaliser une excursion "safari" autour de la ferme ou en forêt, apprendre aux enfants les différentes parties de la ferme par

l'intermédiaire d'un jeu d'équipe, confectionner une boussole rudimentaire, etc. En fait, les activités possibles sont à la mesure de l'imagination des animateurs et des objectifs qu'ils poursuivent.

Des prix abordables

Dans le cas de "l'excursion à la ferme", il en coûte \$2.75 par enfant pour une visite d'une journée. Les jeunes auront le plaisir de manger en pique-nique, en apportant leur lunch, et un breuvage leur sera servi au cours de la journée.

Pour "camping à la ferme", les frais de loca-

tion du terrain sont de \$1.25 par personne, par jour.

Information et réservation

Pour de plus amples renseignements ou pour réserver, il suffit de s'adresser à la Fédération des agricotours du Québec, 515 avenue Viger, 2e étage Montréal, (P.Q.) H2L 2P2, ou de composer l'un des numéros de téléphone suivants: 288-8090 de Montréal; 1-800-361-6196 de partout ailleurs au Québec (sans frais).

Une visite ou un séjour à la ferme demeureront dans la vie des enfants qui en bénéficieront, une expérience inoubliable.

## Remerciements aux souscripteurs de méritas '78

Les soirées-méritas '78 ont couronné sur une note de gaieté et de participation collective, l'année scolaire à l'École Secondaire Polyvalente de La Pocatière.

C'est grâce à la généreuse réponse de la population que la direction de l'école a été en mesure de distribuer des récompenses intéressantes à plus de trois cents étudiants et de procéder au tirage au sort de six bicyclettes dix-vitesses parmi tous les élèves méritants.

Les souscripteurs dont les noms suivent ont eu

droit aux remerciements de la direction scolaire. Ce sont la Caisse Populaire de Ste-Anne de La Pocatière, les Chevaliers de Colomb de La Pocatière, la Commission scolaire régionale Pascal-Taché l'Enseigne du Sportif Inc, les Soeurs de la Charité de Québec, le comité d'école, Gémeau La Pocatière, Paul Martin Inc, la Coopérative laitière du

Sud de Québec, Garon, Bérubé et Dumais Inc, le Dr Réginald Grand'maison, Teinturie Ste-Anne Enr, Matériel de Transport Bombardier, la Caisse Populaire de St-Hubert, la Maison de l'Habit Enr, la Caisse d'Etablissement des Alléghany, le Dr Fernand Poulin, Noël Caron Enr, Pétrole Irving, la Banque Canadienne Nationale, le Dr Marcel Bélanger, Ameublements Soucy Inc, le Comptoir Avicole des Aulnaies Inc, la Pharmacie Arsenault et Dallaire, Elie Khazoom Limitée, Ferblanterie Ouellet Inc, Bijouterie La Pocatière, Pelletier TV Enr, le Dr Gaston Pelletier, Réal Lévesque Service, Léonar Cazes.

M. Jean-Yves Fortin, a aussi tenu à remercier la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Ste-Anne et la population de La Pocatière et des environs, qui ont collaboré à l'éducation et à la vie des étudiants dans l'École Secondaire de La Pocatière.

**Raoul Guérette expédie ses résidus du bois**

**à New-Richmond**

T.B. - La compagnie Raoul Guérette Incorporée, de Ville-Dégelis, a trouvé un récupérateur de ses résidus du bois de sciage chez l'usine de fabrication de carton de côté ou "liner board", de New-Richmond.

Les Industries Georges Deschênes limitée, expédieront également leurs résidus, à partir de Ville-Dégelis jusqu'en Gaspésie. Seules les écorces des arbres ne sont pas récupérées par des industries. On les brûlera donc sur place, comme on a toujours eu l'habitude de le faire.

Le transport des sciures semble rentable, puisque les chargements seront conduits par camions lourds quotidiennement vers New-Richmond, le jour comme la nuit, a-t-on indiqué à l'usine Raoul Guérette, sans toutefois préciser un tonnage approximatif. Le transport se fera également quatre saisons par année, soit cinquante semaines par année.

Toutefois, à l'usine Raoul Guérette inc., on espère trouver une forme de récupération des écorces des arbres, la quantité étant elle aussi importante. Il faut préciser que les industries comme la cartonnerie de Cabano, emploient les résidus du bois des moulins de sciage, mais qu'en raison de son entente conclue avec les producteurs de bois, elle utilise à 20 pour cent seulement le bois de récupération, la balance lui provient des producteurs en arbres en longueur et qui sont déchiquetés sur place.

### Tirage de juillet de l'Union des Affaires de Rivière-Bleue

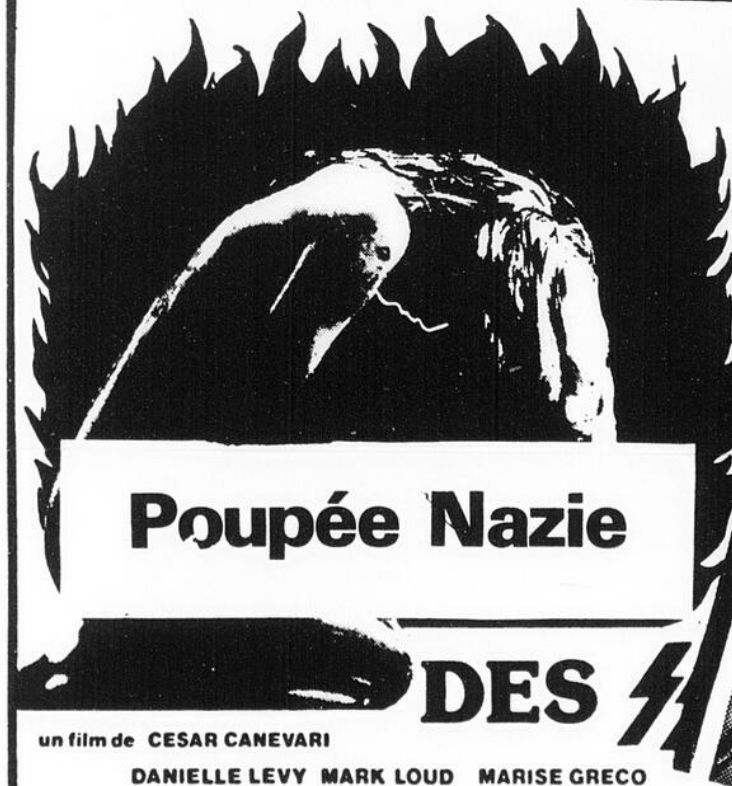
C'est le 19 juillet dernier, à la Salle Municipale, qu'a eu lieu le tirage mensuel au sort du billet chanceux du concours de l'Union des Affaires de Rivière-Bleue.

C'est le billet portant le numéro 49784 qui a été retiré du contenant. Le détenteur de ce billet pourra donc réclamer son prix de \$250.00 en argent en téléphonant au numéro 893-2763.

L'Union des Affaires, dont la fondation remonte au printemps de 1978, regroupe une quarantaine de marchands de Rivière-Bleue.

LISE ÉTAIT UNE DES VICTIMES SOUMISES AUX S S ENCRINTE, ON LUI ENLEVA SON ENFANT. RONGÉE PAR LA HAINE, ELLE DÉCIDA DE SE VENGER...

18 ANS Adultes



Poupée Nazie

DES

un film de CESAR CANEVARI

DANIELLE LEVY MARK LOUD MARISE GRECO

3 grands films 28 juillet au 3 août  
1 seule représentation par soir à 7:00

FASCINANTES MYSTERIEUSES et incroyablement AUDACIEUSES

18 ANS Adultes

avec Nathalie Dupuis Pierre Lemieux Gina Jansen

LES ESCLAVES DE L'AMOUR

COMPLEMENT DE PROGRAMME

MAINS DOUCES LÈVRES CHAUDES

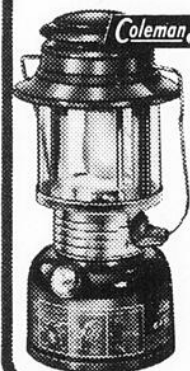
THEATRE PRINCESSE  
Rivière-du-Loup-862-3291

# Rassasiez votre faim de plein air



**Réchaud Coleman à 2 feux**  
**25<sup>44</sup>**

Fameux "Easi-Lite" renommé parmi les campeurs. Surface de cuisson de 160 po.<sup>2</sup>; grille acier sur charnière; pare-vent; réservoir 32 oz à naphtha ou combustible Mor-Heat. 76-2043



**Qualité Coleman! Lanterne Easi-Lite**  
**21<sup>99</sup>**

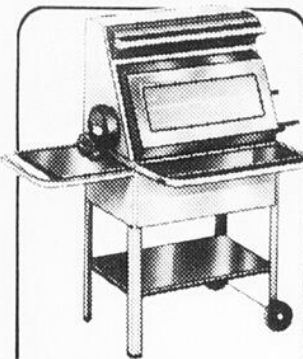
Indispensable en camping! Eclaire sur 100 pi.<sup>2</sup>. Bâti de brûleur en acier aluminisé, résistant à la corrosion; déflecteur de chaleur de sûreté. Réservoir de 22 oz. 76-2006



**19<sup>95</sup>**  
sans pile 'a

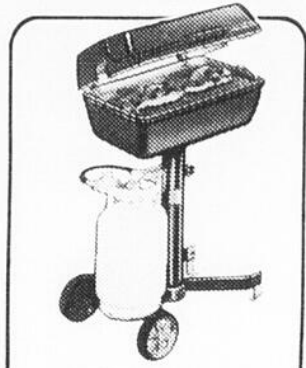
**Portatif à moteur**

Barbecue motorisé de 24" qui donnera plus de saveur à vos repas de plein air. Une pile D (en sus) actionne la broche réglable. Gril de 22" réglable en 5 positions. Corps tout métal, capot semi-circulaire. Bâti acier tubulaire sur 2 roues. 85-1028



**Fumoir motorisé**

Wagon à 2 grils, broche, four à hublot en verre; foyer à 6 positions; tables de travail et tablette inférieure pratiques. 85-1063 **57<sup>77</sup>**



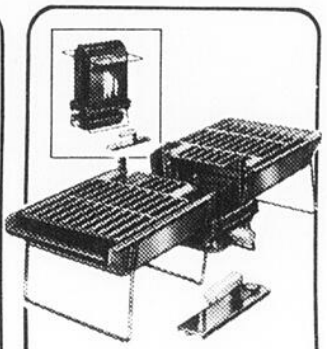
**Barbecue propane**

Les délices du gourmet! Fonte d'aluminium; gril 260 po.<sup>2</sup>; régulateur, tuyau. Sur roues. Bouteille propane en sus. 85-1079 **118<sup>95</sup>**



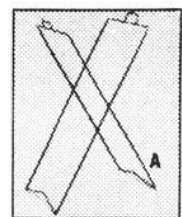
**Barbecue pliant**

Compact de 18" reposant sur un solide trépied pliant pour le voyage. Gril réglable selon le besoin 85-1020X **8<sup>99</sup>**  
24" à 2 roues **13.88**



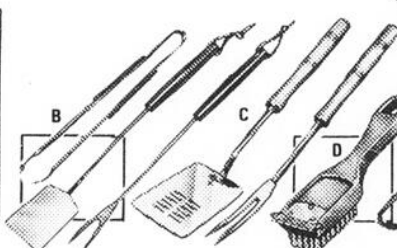
**Hibachi portatif**

Facile à transporter! Surface de cuisson de 170 po.<sup>2</sup>. S'entretient seul en le fermant. En fonte; poignée en bois. Très utile. 85-1039 **7<sup>99</sup>**



**A. Pied d'hibachi**

Support zingué, pliant, très pratique. 85-1078 **3<sup>59</sup>**



**B. Jeu 3 ustensiles**

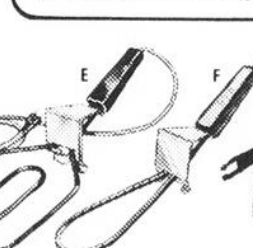
Fourchette, spatule, pincettes chromées; manche bois. **3<sup>99</sup>**

**C. Jeu 2 ustensiles**

Spatule, fourchette chromées. 85-1205 **2<sup>49</sup>**

**D. Brosse/grattoir**

Pour barbecues, hibachis. 85-1297 **1<sup>39</sup>**

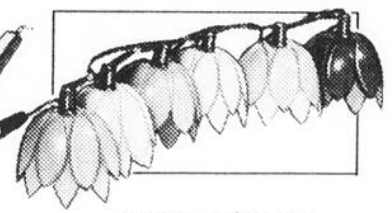


**E. Electro-allumoir**

Très grand élément, fil 45". 85-1437 **5<sup>99</sup>**

**F. Allume-charbon**

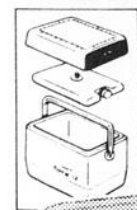
Se branche au 110 V, avec fil. 85-1435 **3<sup>77</sup>**



**Eclairage de patio**

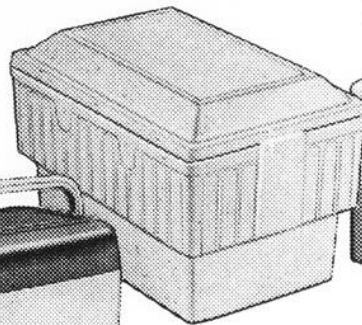
Jeu de 6 lampes **7<sup>99</sup>**

Diffuseurs "tulipe" de tons variés. Avec ampoules et fil. 52-4113



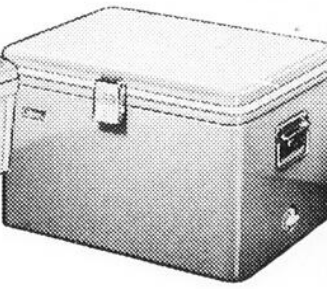
**Glacière Tote-12**  
à couvercle à bouteille congelable **14<sup>95</sup>**

Fameuse glacière "Gott" à bouteille congelable amovible dans le couvercle étanche pour plus de froid. Poly isolé. 85-3440



**Glacière mousse**  
**4<sup>99</sup>**

Forte mais légère mousse plastique. 22 x14 1/2 x15", tient env. 40 pintes. 85-3405



**Glacière Coleman**  
**26<sup>77</sup>**

Pour 40 pintes. Avec écoulement, plateau, fermoir à pression, poignées. 85-3430



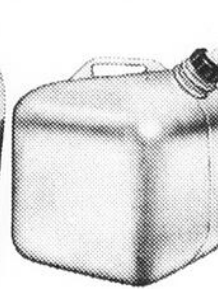
**Cruche de 64 oz**  
**2<sup>99</sup>**

En robuste poly moulé; bouchon à vis et grande anse commode. Economique! 85-4003



**Cruche Coleman**  
**2<sup>29</sup>**

4 gallons. En léger polyéthylène; bouchon à vis et bec verseur; poignée pliante. 85-40517



**Bonbonne à eau**  
**6<sup>88</sup>**

Grande Dura-Bond de 128 oz., isolée d'uréthane. Bec verseur et anse. 85-4027



**1. "GLACE" réutilisable rigide—1 lb**  
**1<sup>07</sup>**

2 lb, 1.39... 3 lb, 1.89  
Liquide congelable sous enveloppe vinyle épais. 85-4257X

**2. "FRIG-PAK" réutilisable souple—1 lb**  
**57<sup>c</sup>**

2 lb, 95c... 3 lb, 1.19  
Garde les aliments, liquides au froid ou chaud. 85-4204X



Épargnez plus avec nos **BILLETS-BONIS AU COMPTANT** ou utilisez votre **CARTE CANADIAN TIRE**



**MAGASIN ASSOCIÉ**  
Adresse à composer par le journal

237 rue Hôtel de Ville

Bilan des opérations 1977-1978

**"Hébergement à la ferme" se porte bien**

Québec- La clientèle touristique des différents services d'hébergement a augmenté en 1977-78 de 43.2% par rapport à 1976-77, alors que l'accroissement des revenus des agriculteurs membres a été de 82 pour cent. Tel est le bilan positif que l'on peut dresser du programme "hébergement à la ferme".

Ce programme, qui vise essentiellement à favoriser le séjour de citadins sur une ferme, est administré par la Fédération des agriculteurs en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec.

**La Fréquentation des fermes**

Des 137 fermes d'héber-

gement membres du réseau, qui étaient réparties dans les 16 régions agricoles de l'UPA, 126 ont reçu au moins une fois des vacanciers entre le 1er avril 1977 et le 31 mars 1978. Ce sont les fermes dites "actives". Leur nombre s'est accru de 15 pour cent par rapport à l'année dernière, passant de 109-142 à 126-137.

Pendant cette période, 4519 citadins ont fréquenté l'ensemble des fermes actives, effectuant 978 réservations et passant un total de 19,381 nuitées chez les agriculteurs-hôtes. La hausse du nombre de nuitées a ainsi été de 48.8 pour cent.

Chaque ferme active a obtenu une moyenne de 7.76 réservations et a enregistré plus de 153.8 nuitées (1 personne-1 nuit) durant l'année 1977-78.

**Des revenus complémentaires pour les agriculteurs**

Durant la dernière année, les fermes "actives" ont amassé un total de \$170,912.15 en revenus complémentaires. La moyenne provinciale de revenus enregistrés pour chaque membre actif du réseau a été de \$1,356.44.

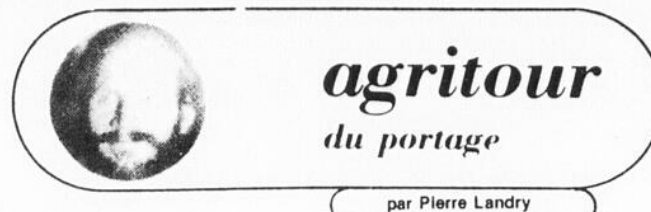
Durant la dernière année, les fermes "actives" ont amassé un total de \$170,912.15 en revenus complémentaires. La moyenne provinciale de revenus enregistrés pour chaque membre actif du réseau a été de \$1,356.44.

En effectuant d'autres calculs et en gardant à l'esprit que l'on ne considère que les 126 fermes actives, on observe que: - une réservation rapportait en moyenne environ \$175. en 1977-78 soit \$170,912.15 par 978 réservations.

- le passage d'un vacancier amenait en moyenne des revenus de l'ordre de \$40., soit \$170,912.15 pour 4519 vacanciers. - chaque nuit passée chez un agriculteur-hôte lui rapportait, en moyenne, un peu plus de \$8.80, soit \$170,912.15 pour 19,381 nuits.

**Pour plus de renseignements**

Pour en savoir davantage sur "hébergement à la ferme", on peut écrire à la Fédération des agriculteurs du Québec, 515 avenue Viger, 2e étage, Montréal ou téléphoner à 288-8090 de Montréal; 1-800-361-6196 de partout ailleurs au Québec (sans frais).



**agritour**  
du portage

par Pierre Landry

**De retour après une longue absence...**

Bonjour tout le beau monde de la région... et excusez-moi d'avoir été absent si longtemps. J'étais pas parti en Floride ou aux Bermudes ni même au Mexique... Non j'étais ici même, au coeur de la cité et avec pas une minute de libre pour écrire le moindre mot.

Maintenant, ça s'est remplacé un peu... on va pouvoir recommencer la littérature tranquillement... bel été... bel été...

J'aimerais tout d'abord naturellement saluer tous les producteurs agricoles de la région, leur épouse, leurs enfants, leur parenté... saluer aussi les travailleurs forestiers et, comme je le disais au tout début de cette série de chroniques, tous ceux qui ont affaire de près ou de loin à l'agriculture, c'est-à-dire tout le monde parce que, à moins que je ne me trompe, tout le monde mange encore...

J'aimerais saluer aussi ceux qui nous rendent visite au cours de la saison estivale, les touristes et villégiateurs et j'aimerais les inviter à s'intéresser à la vie agricole qui se déroule autour d'eux. Qu'ils prennent conscience de l'existence des cultivateurs, de leurs travaux, de leur apport primordial à notre région.

Enfin qu'ils se sentent bien chez nous et qu'ils profitent à souhait des bienfaits de la nature que nous essayons de continuer à conserver...

Et maintenant, juste

pour faire le lien entre les touristes, les villégiateurs et les cultivateurs, voici en primeur une petite nouvelle qui en réjouira certainement plusieurs.

Il s'agit de l'ouverture prochaine, ici à Rivière-du-Loup, d'un marché public où les gens pourront venir s'approvisionner directement d'aliments produits dans la région et vendus par les producteurs.

C'est certainement là une initiative très intéressante qui peut, d'un côté, permettre à des producteurs d'écouler leur marchandise, stimuler la production maraichère dans notre région et de l'autre offrir aux consommateurs des produits frais de la ferme à des prix compétitifs.

Enfin, je ne vous en dis pas plus long pour l'instant. Sachez simplement que le projet est très sérieux et que les gens qui voient à la promotion de cette initiative ont déjà plusieurs réussites à leur actif dans la région.

Ca va être tout pour le moment. On essaiera de vous revenir le plus régulièrement possible avec des nouvelles de la vie agricole, des analyses et des blagues.

En attendant, portez-vous bien, profitez du bel été qui nous est donné et méditez sur le fait que derrière chaque aliment que vous mangez, il y a, quelque part, un cultivateur qui travaille fort pour produire mieux... et davantage.

**Diminution du nombre des feux de forêt**

Depuis le début de la saison, jusqu'au 19 juillet, la Société de Conservation de la Gaspésie a eu à combattre 26 feux de forêt qui ont endommagé approximativement 70 acres de boisés productifs.

La situation se compare avantageusement à ce qu'elle était l'an dernier à la même époque. En effet, au 18 juillet 1977, 36 feux étaient survenus sur le territoire de la Société de Conservation de la Gaspésie et la superficie endommagée atteignait 75.2 acres.

Cette année, au niveau des causes de feux, la récréation en milieu forestier tient malheureusement la tête, à la fois pour le nombre et pour la superficie détruite, étant responsable de 6 incendies qui ont ravagé 44 acres de boisés productifs.

Trop souvent liée à la récréation en forêt, l'habitude de fumer est-elle aussi une importante cause d'incendies forestiers.

L'an dernier, par exemple, des 1,321 feux de forêt survenus au Québec, 206 étaient attribuables à des fumeurs. La superficie endommagée par ces feux atteignait presque 1,000 acres et les coûts d'extinction de ces mêmes feux totalisaient plus de \$216,000. Les dommages quant à eux ont été évalués à près de \$20,000.

Un geste aussi simple que celui de s'arrêter pour fumer et de bien éteindre son mégot avant de repartir aurait suffi pour éviter tous ces dégâts.

**Octrois du MEER à deux entreprises**

Au nom de l'honorable Marcel Lessard, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Rosaire Gendron, député du comté de Rivière-du-Loup-Témiscouata aux Communes, a annoncé le 12 juillet dernier que des subventions ont été accordées à deux entreprises de la région.

La Société Coopérative Agricole de Rivière-du-Loup s'est vu octroyer \$141,500.00 pour l'implantation d'une manufacture de moulées à l'Isle-Verte. Ce projet devrait amener la création de sept emplois et des investissements de l'ordre de \$635,000.00.

La seconde entreprise bénéficiaire d'une subvention du MEER est J.M. Bastille Inc., de Rivière-du-Loup, qui recevra \$79,200.00 pour l'agrandissement de ses locaux actuels en vue de fabriquer des échafaudage et des poutrelles d'acier.

Ce projet devrait amener la création de dix emplois et des investissements de l'ordre de \$252,000.00.

MONARCH-COUGAR - ZEPHIR-CAPRI-BOBCAT-FIESTA-CAMIONS FORD-LINCOLN-MARK V

MERCURY LINCOLN

**PRIMA**

**AUTOMOBILES INC.**

ZEPHYR

**Service de remorquage et de réparation.**

● Alignement de roues ● Location d'automobiles

**Bon de \$200.00**

Coupon d'une valeur de \$200.00 sur l'achat de véhicules neufs ou d'occasions d'une valeur de \$1,000 et plus sur présentation du coupon entre le 1er et le 30 août 1978

MONARCH-COUGAR-ZEPHIR-CAPRI-BOBCAT-FIESTA-CAMIONS FORD-LINCOLN-MARK V

COUGAR - ZEPHIR - BOBCAT - FIESTA - CAMIONS FORD - LINCOLN - MARK V - MARQUIS - METEOR

MARQUIS - METEOR - MONARCH - LINCOLN - MARK V - MARQUIS - METEOR - MONARCH - METEOR

## Un retour lointain sur le Festival des Isles

Norbert Beaulieu

Une joie débordante a caractérisé encore cette année, les gens de Trois-Pistoles à l'occasion du Festival des Isles qui se déroulait du 12 au 16 juillet.

Au moment de l'ouverture de son deuxième Festival des Isles, la ville de Trois-Pistoles a offert un vin d'honneur au Centre Culturel. Plusieurs personnalités importantes ont profité de ce moment pour prononcer un petit message à l'occasion de ces fêtes qui prennent de plus en plus de l'ampleur. Soulignons ici les noms de Jean-Guy Riou, président du Festival des Isles, du capitaine Lindsay, président d'honneur et un représentant de la ville. Le tout fut suivi d'une exposition dans la grande salle du Centre Culturel. On y retrouvait entre autres des peintures de Louise Dumas, Céline D Larrivée, Germaine Pelletier, Michèle Chené-Belzile, Françoise C Desjardins, Françoise Turmel et Céline Côté-Leblond. Robert Létourneau et Hervé Leblond, les seuls hommes représentés, ont aussi exposé leurs peintures.

### Autres activités

Un concours de dessin s'adressant à des jeunes de 4 à 18 ans, prenait l'affiche jeudi le 13 juillet. Des prix ont été remis aux gagnants lors de la soirée des chansonniers sous la grande tente. Chez les huit ans et moins, Mai D'Amours a terminé premier, suivi de Martin Laplante, Tommy Turcotte et Jody Lévesque. Dans la catégorie 9 et 10 ans, Stéphane Beaudin a fini premier, suivi de Eric Michaud et Richard Turmel. Et finalement chez les 11 ans et plus, Simon Lagacé a devancé Bernard St-Jean, Eric Tardif et Eric Gagne.

Des mentions honorables sont allées à José Lévesque, Caroline Pelletier, Dany Gagnon et Tania D'Amours chez les 8 ans et moins. Il en a été de même pour Hélène Veilleux et Nancy Gauvin chez les 9 ans et 10 ans et pour Nathalie Thérien, Edith Boulay et Caroline Tremblay chez les 11 ans et plus. Pendant cette journée, un spectacle de marionnettes avec les "Castelliers" a eu lieu sous la grande tente, ainsi qu'une soirée de chansonnier avec Sylvie Lamond de Montréal et Danielle Vaillancourt de

St-Mathieu.

La place au marché a elle aussi ouvert ses kiosques pendant cette journée. Au nombre d'une vingtaine, ces kiosques avait trait entre autres choses à l'artisanat, aux techniques traditionnelles, à la sculpture, à l'habillement, etc.

Le lendemain, il y a eu la visite du Musée de l'auto et une journée en fleur. Une course à bicyclette avec différentes catégories a aussi pris l'affiche. L'association de Chasse et Pêche a organisé pour l'occasion qui se présentait, un concours de pêche. Le grand gagnant fut Berthier Jean de Trois-Pistoles, suivi de Denis Devost du même endroit. Robert Potvin et ses bavaois de Québec ont clôturé cette journée par une soirée bavaroise sous la grande tente.

La journée du samedi a débuté par la traditionnelle course au trésor du Capitaine Lindsay. Cette-ci fut remportée par Mario Dumont et Daniel Plourde de Trois-Pistoles. La rue Jean-Riou, a reçu la visite des tacots à 13 heures en début d'après-midi. Le bolide Concorde du Garage Henri Rousseau et son conducteur René Roussel ont pris la première position. Un symposium d'artisanat à la place au marché et une soirée Cadienne ont mis fin à cette journée.

Finalement, la journée de fermeture a débuté par une compétition sportive entre les grèves. Guy Belzile et Jean Bergeron des grèves Fatima ont remporté la compétition de fer à cheval, la seule au programme.

Après la messe du missionnaire le matin et le concours de sciage, un rallye auto KRT a eu lieu entre midi et cinq heures. Vingt-deux personnes ont participé à cette compétition, qui fut gagnée dans la classe A par Roméo Soucy de St-Hubert et Danielle Labrie de St-Cyprien. Dans la classe B, Sylvie Jalbert et Paulette Viel, de St-Jean, se sont classées premières. Chez les débutants, Camil Jean de St-Jean et Serge Labrie de Montréal ont terminé premiers. Deux spectacles culturels furent présentés à la Polyvalente de Trois-Pistoles, ce qui fut une autre réussite. Un feu d'artifice clôtura cette dernière soirée.

## Huit unités ont signé un contrat d'exécution de travaux sylvicoles

[B.B.]— Au cours d'une entrevue, dernièrement, le président du Syndicat des Producteurs de Bois du Bas St-Laurent, M. Hervé Filion, a fait savoir que huit des neuf unités d'aménagement sylvicole dans le B.S.L. ont signé avec le même syndicat, un contrat individuel pour l'exécution de travaux de sylviculture dans leur territoire respectif.

Ces unités sont celles des Monts, de la Métis, de la Neigette, des Basques, Taché, de l'Est du Lac

Témiscouata (J.A.L.) de la Restigouche, de la Vallée de la Matapédia.

L'unité d'aménagement qui a refusé de signer un tel contrat est celle du Transcontinental. Ce refus fait suite à l'attribution par le Ministère des Terres et Forêts, d'un taux moyen à l'acre de \$159.39 pour l'exécution de travaux sylvicoles, taux jugé inacceptable par le groupement forestier du Transcontinental.

En déterminant le taux


à l'acre pour 1978, le M.T.F. n'a pas tenu compte du bois non débardé, c'est-à-dire coupé, mesuré au cunit, mais resté sur le parterre de coupe.

Le bois objet d'une subvention du Ministère des Terres et Forêts dans le territoire de l'unité d'aménagement du Transcontinental était du bois non-débardé, ce qui a amené l'attribution de la subvention de \$159.39 l'acre.

Quant aux autres unités

d'aménagement, dont le bois n'était pas débardé, elles ont touché chacune \$193.73 l'acre pour leurs travaux sylvicoles.

Pour sa part, le Syndicat de Producteurs de Bois du Bas St-Laurent a exprimé au sous-ministre en titre du M.T.F. M. Jean-Noël Poulin, sa volonté de voir le bois non-débardé soit reconnu pour déterminer le taux à l'acre dans le futur, et rende justice également à toutes les unités de production.



# STEDMANS

## VENTE FIN DU MOIS

COMMENCE JEUDI A 10:00 H.

CHANDAILS	pour dames	à \$1.00 et \$2.00
SHORTS	pour dames	à \$1.00 et \$2.00
SHORTS	pour enfants	à \$1.00
CHANDAILS	pour enfants	à \$2.00-\$3.00-\$4.00-\$5.00
SHORTS EN JEANS	pour enfants	à \$2.00

## JAMAIS VU CHEZ STEDMANS

JEUDI • VENDREDI • SAMEDI

Pour souligner en particulier  
que tout le linge d'été est réduit à bas prix

VOUS ETES DEBORDÉS...  
TROUVEZ L'AIDE  
QU'IL VOUS FAUT  
GRACE AUX PETITES  
ANNONCES  
CLASSEES  
**862-1774**



# L'art traditionnel du fléché mis en évidence lors de la Manifestation provinciale des Jeux du Québec.

Le fléché, art traditionnel par excellence au Québec, sera une des activités prédominantes du volet culturel de la prochaine Manifestation provinciale des Jeux du Québec de Joliette 1978.

Cet art a toujours occupé une place particulière dans la région de Lanaudière. Il y a plus de 150 ans, les habitants des plus vieilles paroisses de la région profitaient de l'hiver pour réaliser des ceintures fléchées qui se vendaient sur le marché montréalais. Plusieurs des ceintures réalisées à cette époque ornent maintenant les salles de nombreux musées en Amérique, notamment ceux de New-York et de Boston. Les pièces qui ont acquis la plus grande renommée sont les ceintures fléchées dites de L'Assomp-

tion, ainsi nommées parce que ceux qui les exécutaient habitaient sur les berges de la rivière L'Assomption.

De l'avis d'ethnologues réputés, les plus belles ceintures fléchées du Québec se faisaient dans la région de Lanaudière. C'est dans cette région que se retrouvaient les plus beaux motifs. De plus, les artisans de Lanaudière avaient développé une technique de fabrication de la laine spéciale. Les laines utilisées dans la région avaient une texture qu'on ne retrouvait pas ailleurs.

Pierre Bélanger sera responsable de l'activité "ceinture fléchée" au cours de la Manifestation provinciale des Jeux du Québec de Joliette. M. Bélanger a commencé à

réaliser des ceintures fléchées en 1974. En 1975, il rencontrait Mme Robert qui devenait son professeur. Mme Robert, âgée de 85 ans, avait elle-même acquis les techniques du fléché de Mme Odila Vigneau au début du siècle.

Les amateurs de ceinture fléchée auront la possibilité de voir 10 étudiants à l'oeuvre, du 22 au 26 août, au Musée d'art de Joliette. Ces étudiants apprendront d'abord à teindre leur laine selon les méthodes artisanales autrefois utilisées. C'est avec cette laine qu'ils confectionneront leurs ceintures fléchées sous les yeux de tous les spectateurs qui se rendront au Musée d'art de 9:30 heures à 17:30 heures.

Parallèlement à ces cours, M. Bélanger exposera dans une autre salle du Musée certaines de ses propres ceintures jointes à des ceintures anciennes. Les soirs d'ouverture du Musée, les visiteurs assisteront également à une démonstration de confection de

ceinture fléchée donnée par Pierre Bélanger; ce dernier se fera un plaisir de répondre aux différentes questions des visiteurs.

Les responsables du volet culturel de la prochaine Manifestation provinciale des Jeux du Qué-

bec ne négligent rien pour mettre de l'avant tant l'aspect traditionnel que contemporain de la culture québécoise. Du 17 au 27 août prochain, le culturel sera donc à l'honneur lors de la Manifestation provinciale des Jeux du Québec de Joliette.

## Le tissage: activité culturelle importante lors de la manifestation provinciale des Jeux du Québec de Joliette 1978

La responsabilité de cette activité a été confiée à Mme Marthe Perreault. Deux classes seront mises à sa disposition; une servira exclusivement à des fins d'exposition des

produits fabriqués au cours de la journée. Tous les métiers seront installés dans la seconde salle et attendront les utilisateurs.

ront à tour de rôle différentes pièces telles nappes, ponchos, tissu à manteau, bourses, catalogues reversibles.

La discipline du tissage se divise en deux activités bien précises; tout d'abord, toutes les personnes présentes lors de la tenue de la manifestation provinciale pourront s'initier au tissage en fabriquant un napperon sur un petit métier mis à leur disposition. Le napperon restera la propriété de celui ou celle qui l'aura réalisé.

Outre Mme Perreault, les visiteurs pourront voir à l'oeuvre M. et Mme Georges Morrissette, MM. Michel Forest et Yves Mireault, Mmes Madeleine Gauthier, Madeleine Déry, Pauline Aimaro, Jeannine Brunet et Claire Lasalle.

De plus, dix participants illustreront les différentes facettes du tissage. Deux métiers haute-lisse et quatre métiers basse-lisse serviront aux participants qui réalise-

ront à tour de rôle différents produits naturels pour exécuter leurs différents travaux; le coton et la laine seront à l'honneur. Le tissage se déroulera pendant toute la durée de la manifestation provinciale des Jeux du Québec 1978, du 17 au 27 août prochain, de 10:00 heures à 19:00 heures.



Des choses à voir et à faire



Consommation et Corporations Canada

Consumer and Corporate Affairs Canada

Nos inspecteurs s'assurent que les oeufs que vous achetez répondent à des normes de qualité.

C'est là une de nos nombreuses façons de venir en aide aux consommateurs. Nous aimerions vous aider davantage... vous présenter des diapositives et vous remettre des dépliants à notre stand d'information. Venez visiter le stand d'information de Consommation et Corporations Canada

à \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Si vous ne pouvez venir nous voir, remplissez le coupon et indiquez les dépliants que vous désirez recevoir. Nous vous les ferons parvenir gratuitement.

Consommation et Corporations Canada  
Le marché, on y voit!

Consommation et Corporations Canada  
22e étage, Place du Portage  
OTTAWA-HULL K1A 0G9

Veillez me faire parvenir les dépliants suivants:

- "Nous veillons sur vos intérêts" — poids et mesures
- gaz et électricité
- "Nous veillons au grain" — agriculture
- alimentation
- "Nous veillons sur la concurrence" — concurrence — faillites
- publicité
- "Nous veillons sur l'étiquetage" — textiles
- étiquettes
- "Nous veillons sur l'originalité" — droits d'auteur — brevets
- marques de commerce
- "Nous veillons sur votre sécurité" — produits dangereux

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_

## St-Joseph

**Mariage:** Le 24 juin, en l'église de St-Joseph de Kamouraska, l'abbé Lionel Mercier, célébrait le mariage de deux résidents de cette paroisse, M. Daniel Chénard, fils de M. et Mme Ls-Philippe Chénard, et Mlle Carole Charest, fille de M. et Mme Roméo Charest. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

**Décès:** A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 28 juin, décédait à l'âge de 72 ans, M. Joseph St-Pierre, de St-Joseph de Kamouraska. Il laisse dans le deuil son épouse, née Jeanne Nadeau, et un fils, M. Roméo St-Pierre, domicilié à Québec. Ses frères, M. Edouard St-Pierre et M. Charles St-Pierre, de St-Joseph. Ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Camille Ouellet, M. et Mme André Ouellet, M. et Mme Roland Nadeau, Mme Edouard St-Pierre et M. Camille Nadeau. Lui survivent également plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu le 30 juin à St-Joseph de Kamouraska. Nos condoléances.

**Soirée de participation:** Dimanche, le 30 juillet, à St-Joseph de Kamouraska, la population jeune et adulte est invitée à une soirée de participation. A cinq heures, il y aura souper en plein air sur les terrains de la salle paroissiale. Au menu, fèves au lard, sandwiches, dessert, café, salades, etc. A sept heures, une course au trésor pour jeunes et moins jeunes est au programme. A la même heure, un marcheton de quelques milles est prévu pour les personnes qui ne participeront pas à la course au trésor. Ce sera ensuite le retour à la Salle paroissiale pour une soirée de danses modernes et carrées avec orchestre. Le tout est au profit du Club de Motoneige "Les trois lacs" de St-Joseph. Si la température se révèle inclemente, le souper et la soirée se dérouleront à l'intérieur de la salle paroissiale. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

## Voici nos gagnants du voyage en Espagne



Mademoiselle Claire Malenfant (au centre), propriétaire du Nettoyeur Magique à Rivière-du-Loup, présente à Monsieur et Madame Alfred Ross un chèque pour le voyage en Espagne.

## Voici nos gagnants des bicyclettes

**Jean-Marie Gagnon**  
210, 50e avenue  
Venise, Québec

**Lucie Gagnon**  
145, Laberge #17  
St-Jean, Québec

**M. Board**  
125, Templeton  
Greenfield Park, Québec

**Lise Bélanger**  
3565, Bombardier  
Brossard, Québec

**Monique Boutin**  
53, Ross  
Châteauguay, Québec

**Gaetan Fredette**  
95, Moreau  
St-Hubert, Québec

**Madame Sorribis**  
10,185 London  
Montréal Nord, Québec

**François Grenier**  
134, 5e avenue  
St-Constant, Québec

**Mme Antonime Potvin**  
27, Provost  
St-Rémis, Québec

**Pierrette Giard**  
1436, Des Oblats  
Chambly, Québec

**Marie-Claire Hamelin**  
1855, Du Havre #508  
Montréal, Québec

**M. Gagnon**  
1645, St-André #102  
Montréal, Québec

**M. Zaczay**  
2200, Beaudry #3  
Montréal, Québec

**André Goupil**  
3523, Messier  
Montréal, Québec

**Michel Downy**  
4369, Bourbonnière  
Montréal, Québec

**H. Quintal**  
92, Père Marquette  
Boucherville, Québec

**Marie-Jeanne Carrier**  
132, Philippe Mousseau  
Boucherville, Québec

**L. Labascio**  
736, Maturik Durant  
Boucherville, Québec

**Aline Lavoie**  
2148, René Gauthier  
Varennes, Québec

**T. D. Theger**  
3535, Papineau #1911  
Montréal, Québec

**Georges Guillon**  
3230, Contrecoeur  
Montréal, Québec

**Adalbert Poulin**  
La Guadeloupe, Québec

**Roger Morin**  
rue Principale  
St-Côme, Beauce

**Paul Henri Lacasse**  
Boulevard Dionne  
Beauce ouest, Québec

**Danielle Paquette**  
310, Des Bouleaux  
St-Julie, Québec

**Lucille Lemay**  
26, avenue des Saules  
St-Basile, Québec

**Patricia Marchand**  
59, Taillon est  
St-Basile, Québec

**J. M. Fournier**  
211, Lamoureux  
St-Julie, Québec

**Alain Thibodeau**  
89, Sabrevois  
St-Bruno, Québec

**Rosaire Picard**  
2, Des Vétérans Nord  
Village Huron, Québec

**Jacques Auclair**  
33, avenue Du Parc  
Loretteville, Québec

**Marguerite Béland**  
342, Marie de l'Incarnatio  
Québec 8, Québec

**Brigitte Riendeau**  
29, Sheppard  
Sorel, Québec

**Philippe Richard**  
3293, Chemin St-Louis  
St-Foy, Québec

**Brian Anderson**  
249, Ile Bélair est  
Rosemère, Québec

**Dominique Dubuc**  
2946, Grand Boulevard #7  
St-Hubert, Québec

**Mme J. Breton**  
895, rue Monique  
St-Dorothée, Québec

**Sylvain Brousseau**  
23, rue Robert  
Repentigny, Québec

**Réal Pothier**  
1121, Mistral #602  
Montréal, Québec

**Carole Campeau**  
7937, rue Boyer  
Montréal, Québec

**Ronald Giard**  
4952, St-Gohiel  
Pierrefonds, Québec

**Marc Renzo**  
935, De L'église  
Verdun, Québec

**M. J. Patry**  
1836, rue Egan  
Montréal, Québec

**M. Nicholson**  
1670, De Sève #3  
Montréal, Québec

**Laurette Bombardier**  
6336, rue Briand  
Montréal, Québec

**Daniel Georges**  
6865, Chateaubriand  
Montréal, Québec

**Judy Green**  
6054, rue Beurling  
Verdun, Québec

**Aalois Petsehi**  
1481, rue Valiquette  
Verdun, Québec

**Anne Goudreau**  
114, boul. Providence  
Lachute, Québec

**Mme Picolo**  
6539, rue Lacordaire  
Montréal, Québec

**M. Sousa**  
7597, rue Drolet  
Montréal, Québec

**M. Albert Roberge**  
81A, boul. Concorde  
Laval des Rapides, Qué.

**Mme Louise Héroux**  
3515, rue Beauséjour  
Ville St-Laurent, Québec

**Germain Dion**  
1467, rue Aeronka  
Fleurimont, Québec

**Larry Drouin**  
219, Bryant  
Sherbrooke, Québec

**Gilles Garand**  
177, 125e rue  
Shawinigan sud, Québec

**Céline Garceau**  
1440, rue Principale  
St-Gérard, Québec

**Louise Gagnon**  
1762, 4e rue  
Grand-Mère, Québec

**Ludovic Bélanger**  
295, 14e rue  
Lac Claire, Québec

**Rita Cloutier**  
8784, rue Tellier  
Montréal, Québec

**Mlle Bayard**  
10,105, boul. Gouin  
Montréal, Québec

**Franko Pangollo**  
6407, rue Louvois  
Montréal, Québec

**Remy Dumont**  
Chandler, Québec

**Nathalie Dubuc**  
117, rue Mitchell  
Thetford Mines, Québec

**Mariette Cotton**  
Gaspé, Québec

**André Brochu**  
105, rue Lewis  
Waterloo, Québec

**Michel Hébert**  
745, Charles Dauglin  
Granby, Québec

**Georgette Rioux**  
506, rue Church  
Cowansville, Québec

**Roméo Robert**  
115, rue Principale  
Granby, Québec

**Normand Bigras**  
5285, rue Paupé  
St-Louis de Terrebonne, Qué.

**Jacques Maurier**  
10,400, Rang St-Charles  
St-Paul Abbotsford, Québec

**Alphonse Godin**  
Paspebiac, Québec

**Julie Pesant**  
2085, De Grandville  
Québec, Québec

**Maurice Labadie**  
915, 8e avenue  
Québec, Québec

**Jean Zicat**  
1615, Des Bosquets  
Ancienne Lorette, Québec

**Mlle Joberte Blanchette**  
41, Fraserville  
Rivière-du-Loup, Québec

**Rolande Cloutier**  
Cabano, Rivière Bleue  
Québec

**Julie Savard**  
3922, Henri-Julien  
Montréal, Québec

**D. Jacques**  
61, rte rurale 1 Nord  
St-Hyacinthe, Québec

**Jacqueline Beauregard**  
St-Damase, St-Hyacinthe

**L. Dupuis**  
620, rue Prince #3  
St-Hyacinthe, Québec

**Madame R. Marioni**  
20,340, Lakeshore Road  
Baie D'Ursa, Québec

**J. B. Côté**  
115, Hastings  
Pointe-Claire, Québec

**Mlle Sandy Dinwoodie**  
495, West Hill  
Beaconsfield, Québec

VOS MARCHÉS

**casino**

d'aubaines



APPLIÉ & ÉPICIERIS UNIS INC.

**CABANO — ST-PASCAL — RIVIERE-DU-LOUP**

Centre d'Achats

616, Blondeau

59 Hôtel de Ville.  
862-3516

viandes

**Bifteck de ronde**  
Boeuf Canada A  
lb. **1.98**



**Bifteck délicatisé**  
lb. **2.38**

**Bifteck haché mi-maigre** **2.28**

**Roasbeef de pointe**  
de surlonge ou croupe désossée  
lb. **2.58**



**Bifteck de haut de ronde**  
**2.58**



**Salade crémeuse cuisine**  
Rochette  
16 oz. **0.79**

**Saucisse fumée St-Castin**  
Cuisine Rochette lb. **1.08**

**Jambon 1/4 fesse cuit**  
[Diner Ham]  
St-Castin Sodor lb. **2.29**

**DULAC CROUSTILLES REGU-**  
**LIER OU ONDULEES**  
225 gr. **.89**

**MIRACLE WHIP SAUCE A SA-**  
**LADE**  
32 oz. **1.43**

**SPRITE**  
28 oz. **.29**

**GATEAUX VACHON BILLOT**  
**D'ERABLE BILLOT GELEE**  
1 bte **.89**

**RICH ECLAIRS AU CHOCOLAT**  
pqt. de 4 **.87**

**F.B.I. BREUVAGES**  
cerises, oranges, pommes, rai-  
sins 6 pqt de 6 oz. **6 / .79**



**IVORY SAVON TOILETTE PER-**  
**SONNEL**  
4 barres **.82**



**LIBERTE NOUVELLE SERVIET-**  
**TES SANITAIRES**  
pqt. de 48 **3.89**

**KLEENEX ESSUIE TOUT COU-**  
**LEUR ASS.**  
pqt. de 2 **.95**

**KLEENEX MOUCHOIRS PAPIER**  
**COULEURS ASS.**  
200 f. **.67**

**MONTCLAIR EAU MINERALE**  
30 oz. **.52**

**SALADA THE SACS PRIO PARK**  
100 gr. **1.59**

**SCOTT COUCHES POUR BEBE**  
REGULIER  
pqt. de 30 **2.44**

**DOWNY ASSOULISSEUR DE**  
TISSUS  
3 l. **2.59**

**SCHWARTZ POIVRE NOIR**  
8 oz. **2.57**

**LISTERMINT RINCE BOUCHE**  
18 oz. **1.63**



**RIGHT GUARD DESODORISANT**  
**ULTRE-SEC**  
6 oz.  
ultra-sec, double protection,  
poudre **1.43**

**LIQUEUR COCA COLA CAISSE**  
**FAMILIALE**  
4.4 l. **1.69**

**KRAFT MAYONNAISE**  
16 oz. **.87**

**BISC. VIAU FEUILLE D'ERABLE**  
[1DZ. GRATIS -5]  
12 oz. **.75**



**JUS TOMATES FANTAISIE**  
19 oz. **.30**  
**POIS VERTS ASST. CHOIX**  
10 oz. **.25**  
**TOMATES DE CHOIX**  
28 oz. **.59**  
**CHAMPIGNONS EN PIECES**  
10 oz. **.73**  
**BETTES MARINEES**  
24 oz. **.71**  
**OIGNONS SUCRES**  
12 oz. **.84**  
**MOUTARDE**  
24 oz. **.45**  
**SACS POUBELLES INTERIEUR**  
10 oz. **.41**  
**BISCUITS ASSORTIS**  
907 gr. **1.91**  
**MARGARINE DURE**  
1 lb. **.65**  
**MARGARINE MOLLE**  
1 lb. **.76**  
**BONBONS SAVEURS ASSORTIS**  
250 gr. **.59**  
**FROMAGE TRANCHE**  
pqt. de 8 **.88**

**TIDE DETERSIF POUVRE**  
2.4 k. **2.87**

**REALEMON CRISTAUX**  
à saveur de limonage  
3pqt de 3/4 oz. **3 / .75**

**COQUET POULET DESOSSE**  
15 oz. **2.47**

**CORDON BLEU DINER**  
104 gr. **.83**

**CORDON BLEU JAMBON DANS**  
**LA FESSE**  
1 lb. **2.79**

**CLOVER LEAF SAUMON ROSE**  
775 gr. **.97**

**MARVELOUS CREVETTES PE-**  
**TITES**  
425 gr. **1.37**

**MELLOW ROAST CAFE MOULU**  
1 lb. **3.20**

**MELLOW ROAST CAFE INS-**  
**TANT**  
8 lb. **4.39**



**CURAD PANSEMENTS ADHE-**  
**SIFS SANS DOULEUR**  
pqt. de 60 **1.57**

**SCHWARTZ BEURRE D'ARA-**  
**CHIDES**  
16 oz. **1.09**

**BETTY CROCKER GATEAUX**  
**SNACKIN BANANES ET NOIX**  
**SNACKIN SAVEURS ASS.**  
15 oz. **.79**

**MAZOLA HUILE DE MAIS**  
32 oz. **1.95**

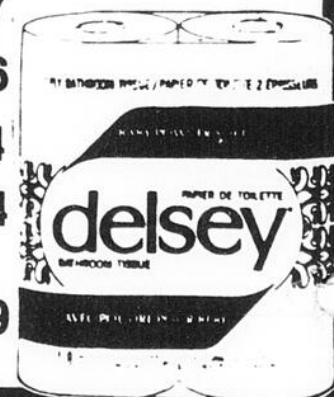
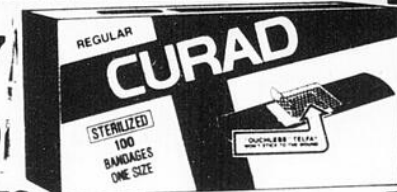
**SAUCE H.P. ORDINAIRE**  
7.5 oz. **.57**

**SAUCE H.P. FRUITI**  
7.5 oz. **.66**

**AYLMER SOUPE CONSOMME**  
10.25 oz. **.34**

**AYLMER SOUPE BOEUF &**  
**LEGUMES**  
10.25 oz. **.34**

**DELSEY PAPIER DE TOILETTE**  
**COULEURS ASS.**  
pqt. de 4 **1.19**

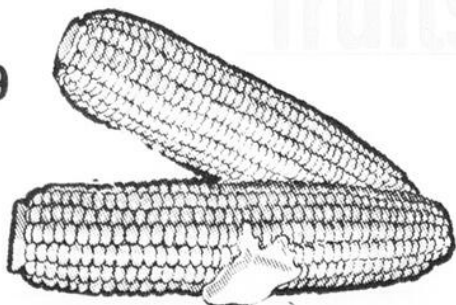


CERISES ROUGES

Produit de la Colombie-Brit.  
Canada 1  
lb. **0.79**

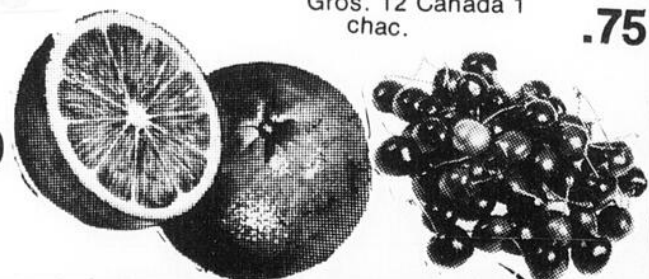
**MAIS SUR EPIS**  
Produit des E.-U.  
Canada 1

**5 pour .89**



fruits et légumes

**ORANGES OUTSPAN**  
Produit Afrique du sud  
Grosueur 112  
dz. **1.29**



**CHOU FLEUR**  
Culture du Québec  
Gros. 12 Canada 1  
chac. **.75**